Pensée de la semaine:

"L'art suprême de la guerre, c'est de soumettre l'ennemi sans violence." Sun Tzu (Penseur chinois 5e siècle avant J.C.)

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie Le vendredi 3 février 1984 Vol. 20 no. 18

L'U de M succombe aux pressions!

(NDLR) Enfin la direction de l'Université de Moncton s'est rendue à l'évidence. Mario Thériault, Brenda Côté, Rachel Roy, Robert Lemoignan, Michel Lecomte, Gilles Vienneau, Michel Lapiana et Jean Robert Deschênes, des expulsé(e) d'avril 1982 qui ont été des étudiant(e) comme nous tous. On a eu tendance à l'oublier. Tous, si le coeur leur en dit, pourront revenir à l'U de M en septembre prochain. C'est sans contredit la plus grande victoire pour le mouvement étudiant depuis longtemps. On se rappelera que le Recteur avait affirmé au Sénat académique, le 9 novembre dernier, "que ni le Sénat ni le Conseil des Gouverneurs ne peuvent renverser la décision du Comité supérieur des admissions" et "que toutes les instances d'appel ont été utilisées". Nous reproduisons le communiqué paru en première page de l'hebdo CAMPUS (daté du 3 février 1984). Nous en profitons également pour inviter toute la population étudiante à venir "fêter" le retour des expulsé(e)s ce soir au Kacho.

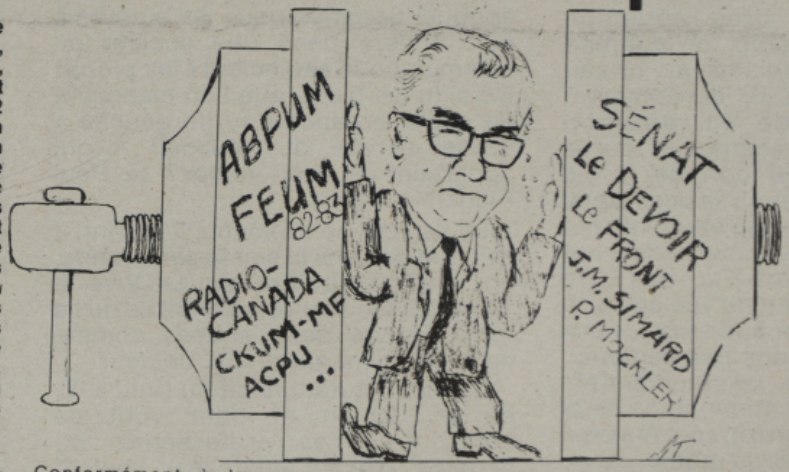

Conformément à la résolution adoptée au Conseil des gouverneurs le 10 décembre 1983, le Recteur a réexaminé la question des étudiants non réadmis et des étudiants réadmis avec conditions à la suite de l'occupation de l'édifice Taillon d'avril 1982.

M. Finn a fait rapport à la réunion du Comité exécutif du 20 janvier 1984, lequel l'a autorisé à faire une consultation téléphonique auprès des membres du Conseil des gouverneurs. Le Conseil s'est dit en accord avec les recommandations du Recteur.

En substance, le Recteur recommande que la durée de la non-réadmission soit de deux ans et que les conditions imposées aux étudiants réadmis soient levées.

Par conséquent, les étudiants non réadmis seront réadmissibles à compter du 1er mai 1984, sans condition particulière. Quant aux étudiants réadmis avec conditions, ces dernières sont levées immédiatement.

Les étudiants et étudiantes visé(e)s par ces décisions en seront informés dès cette semaine par courrier recommandé.

Gilles Long
Secrétaire général et secrétaire du Conseil des gouverneurs

Sommaire

Éditorial ..... *page 2*
Tribunes ..... *page 3*
Info ..... *pages 4, 5, 6, 7, 10 et 12*
Culture ..... *pages 8 et 9*
Sports ..... *page 11*

À ne pas manquer!

Le département de communication-information présente aujourd'hui, une émission d'information, "D'un autre oeil", au réseau national de Radio-Canada.

À chaque semaine, une heure est réservée aux étudiants d'info.-comm. et/ou de journalisme des universités de langue française du Québec, de l'Ontario et de Moncton.

Ce soir à 23h05, l'Université va couvrir des sujets controversés et d'intérêt humain.

Jean-Yves Savoie présente le Bicentenaire. La situation actuelle de la liberté d'expression est traitée pas Madeleine Arsenault et André Cyr. La longue histoire du quotidien acadien est suivie par Jean-Pierre Landry.

La création d'un centre de counselling pour les hommes violents, 'Option', est expliquée par Rachèle Landry et Danièle Losier. Une nouvelle science, la philographie, est interprétée par Bernard Haché. Roland Paillé parle de la relève acadienne sous l'angle de Lise Picard (lauréate du Grand Prix de Gramby). Le film "L'envers de la glace" mettant en vedette les Aigles bleus est vu par Mireille Lavoie.

Le réalisateur Martin Pitre est assisté de Michel Thériault et Marie-Josée Lévesque anime l'émission. Nos patients techniciens: Thierry Watine et Jean Paul Chouinard.

Étudiant de notre statut, nous n'avons eu aucune aide de Radio-Canada, Moncton. (Ils ont toutefois eu "l'aimable" gentillesse de nous prêter une enrégistreuse pour 2 jours!!!), contrairement aux étudiants de Laval qui ont bénificié de l'aide permanente de 2 journalistes de Radio-Canada, Québec et d'un technicien à temps plein!

Trève de pleurnichage, vous serez agréablement surpris d'une émission réalisée, "D'un autre oeil", l'autre oeil d'étudiants qui veulent encore changer le monde!

Madeleine Arsenault

Restructuration académique: Est-ce vraiment sérieux?

Le document qui circule actuellement et dans lequel on nous propose un modèle possible de restructuration académique, pose certains problèmes.

Il n'est nullement dans notre intention d'accuser le parrain (ou les parrains) d'avoir sorti une feuille de choux, néanmoins on ne peut rester impassible au contenu qui, avouons-le, se contredit lui-même sans se soucier du ridicule qui lui colle à la peau.

D'abord, on n'arrive pas encore à démystifier le parrain du projet. Nous savons seulement que le projet a été infanté à Memramcook lors d'une réunion regroupant la Direction générale de l'Université ainsi que l'assemblée des doyens. Là déjà, on remarque une faiblesse au niveau de la consultation dès le départ. Comment se fait-il que l'on ai oublié d'inviter les autres composantes directement concernées par une restructuration possible du C.U.M. Supposons qu'on l'est fait, pourquoi ne pas avoir sorti toutes les raisons réelles qui légitiment une restructuration académique du C.U.M.? Ces raisons demeurent obscures car les explications qui ont été données jusqu'à présent par le Vice-Recteur à l'enseignement demeurent vagues. M. Leblanc au cours de son allocution devant les professeurs, le mercredi passé, n'avait par les arguments nécessaires. Il faut dire que lui-même a avoué qu'il n'était pas parrain de ce projet et que donc il ne pouvait pas le défendre, d'autant plus que le Recteur lui-même a rappelé que ce document n'a été adopté à aucun niveau décisionnel. Bref, on sentait que le Vice-Recteur était sur la défensive (et on le comprend!) face aux professeurs. Il a commencé sa présentation sur un ton conciliant et visiblement mal à l'aise dans sa peau de Vice-Recteur (alors que lui-même était professeur), il essaya de convaincre l'assistance en soumettant des chiffres (encore le langage des chiffres, voir le Front de vendredi passé) qui, tantôt appuyaient le contenu du rapport, tantôt le contredisait. Ex: pour justifier le fait de l'existence d'un nombre élevé de facultés à l'U de M, il indique que "l'Université de Toronto compte 35 000 étudiants, 2 800 professeurs et 16 facultés et écoles"??? Et après, qu'est-ce que cela indique? Absolument rien, on nous compare des fois à Toronto et des fois à Sackville???

D'autre part, pour justifier le fait que l'École de droit demeure non-intégrée, il cite les cas qu'on ne peut pas ignorer. "Les universités canadiennes ont une faculté de droit", "le barreau veut cela". Est-il nécessaire de lui rappeler que l'on n'a vu nulle part un département de socio fusionné avec celui de Science politique! A-t-on vu quelque part la faculté des Sciences sociales avec celle de l'Administration? Ces deux disciplines sont fondamentalement opposées au départ et la preuve réside dans les idées mêmes des professeurs et des étudiants des deux facultés respectives. M. Leblanc parle d'affinité entre l'économie et l'administration, l'administration publique et l'administration. Faut-il rappeler encore que l'une et l'autre ont des objectifs opposés (l'une s'occupe du "public" et l'autre du "privé").

Fondamentalement, on s'est égaré dès le départ. On n'avait pas les données nécessaires pour pouvoir effectuer un changement. Ces données, en l'occurence les compressions budgétaires, la centralisation du pouvoir (ou la décentralisation), les programmes offerts dans le futur, le rôle de l'Université dans la société acadienne d'aujourd'hui et de demain, la planification académique, etc., n'ont pas été fournies et nous pouvons penser que c'est à dessein car le choix délibéré des "comités" invités à Memramcook, la date relativement courte pour faire part des objections et commentaires, l'objectif du mois de mai pour décider de la question au Sénat (lettre du Recteur), font pencher vers cette thèse.

Nous espérons que cette thèse s'avère fausse et que par conséquent, une restructuration soit décidée par **consensus** de toutes les parties impliquées. Ainsi, et pour une fois, l'Université pourra en sortir la tête haute.

Faisons de la concertation véritable, le leitmotiv de l'année 1984.

Mehdi Attia

ÉDITO.

Une "Lanterne" sans lumière

Musique à peine perceptible, nous sommes au rendez-vous où les jeunes étudiant(e)s de l'Université se réunissent pour prendre un p'tit coup. Nous percevons plusieurs représentants de l'"élite" en train de s'enivrer aux chansons populaires du "top 40". D'après le rapport soumis par la "Alcoholism and drug addiction fondation" de Toronto, on apprend que 100% des étudiants au niveau universitaire du N.-B. consomment régulièrement de la boisson alcoolique. Cette scène fait partie qu'on le veuille ou non de la vie étudiante. Une question se pose alors: pourquoi la totalité des étudiants qui fréquentent les institutions de haut savoir choisissent-ils(elles) de "s'abaisser", du point de vue social, à un tel niveau? D'un autre côté, trève de morale (ne soyons pas pédants), on s'en fout que les étudiant(e)s prennent un congé momentané de la vie intellectuelle qui trop souvent peut être aussi complexe qu'inutile.

En tant qu'"élite montante", nous avons le droit d'exprimer cette forme de liberté d'expression qui est aussi un moyen de s'éloigner de la réalité imposée et persistante. Est-ce à dire que la liberté d'expression s'adresse uniquement à l'élite, qu'elle soit comme la marée. (Après tout on n'est pas éternel.)

À la droite du comité de rédaction un couple qui se tient par la main. Et pourquoi pas? Quelle subtilité! Qui seront-ils demain? Qui serons-nous demain, nous jeunes qui formons "l'élite" s'enivrant aujourd'hui tandis que les responsables de la société nous envient en nous léguant un idéal faussé qui, finalement, sera par et pour "l'élite".

Et oui, 100% des jeunes étudiant(e)s contribuent aux statistiques officielles. Quelle époque! Sommes-nous les acteurs à part entière dans une société ou sommes nous seulements les pions? De simples pions que l'on maneuvre de droite à gauche ou de gauche à droite au gré du pouvoir? À qui appartient le beau temps? (à Paul Piché!)

Le serveur se promène, il le sent, il sait que pour lui la soirée sera bonne. Six drafts et quatre bleues. Vive le 100%, les étudiant(e)s savent ce qu'ils font. Encore deux soirées comme celle-ci et j'aurai ma T.V. couleur.

La restructuration fait du bruit à l'U de M. Chien et chat vont se confronter. Les professeurs, ou certains d'entre eux(elles) veulent que l'Université reflète une réalité. Les profs sont fous(folles). L'idée c'est pas d'avoir ou d'atteindre une réalité. La réalité c'est l'équilibre. L'équilibre des chiffres, voilà ce qu'il faut atteindre, et non la réalité! Pourquoi faudrait-il que des professeurs soient représenté(e)s. Gageons qu'ils(elles) veulent plus de pouvoir! Depuis quand l'Université serait-elle un lieu de confrontation des idées? L'Université c'est la visibilité. Il faut, peut importe le prix et les concessions, qu'une université soit visible.

Pendant ce temps les étudiant(e)s approuvent et contribuent au 100%. Les étudiant(e)s sont concientisé(e)s d'une certaine façon.

Elle, elle boit du vin, c'est du rouge. Lui, le même qui la tient par la main, c'est un homme, un vrai. Il boit une Labatt bleue. Vive la Labatt bleue! Le vidéo joue pour deux ou trois solitaires, sans que la majorité ne s'en rende compte. Comme le disait un grand politicologue, journaliste ou sociologue (tout revient au même) 5% font partie de la parade, 10% regardent passer la parade et 85% ne sont pas conscients qu'il y a une parade. C'est la politique.

La politique. Fiche-nous la paix avec ta politique. Après tout la politique c'est comme la météorologie (cf: Le Front, le vendredi 20 janvier 1984). C'est toujours les mêmes qui reviennent à la charge avec la politique. Monsieur nous prendrons deux kilos de politique avec une livre de jambon. Évidemment sur la même facture! La politique? Toujours les mêmes qui reviennent à la charge. À qui appartient le beau temps? Une gorgée et ça continue! Mêmes les aveugles prennent un p'tit coup.

Trente piastres vidées tout comme par magie
L'agréable soirée devra finir ainsi
Vite des ami(e)s pour nous sortir du pétrin
Un coup d'oeil dans la salle, et fini le festin!

Le Comité de Rédaction (hic!)

LE FRONT

l'équipe du journal:

Directeur ..... Aubrey Cormier
Rédacteur en chef ..... Roger Lavoie

Responsables
nouvelles locales ..... Mehdi Attia
nouvelles internationales ..... Sonia Elliev
nouvelles culturelles ..... Marjorie Théodore
nouvelles sportives ..... Marc LeBlanc

Correcteurs/correctrices
France Carrier ..... Gisèle Colette
Doris Beaulieu ..... Line Madore
Lise Michaud ..... Louis Giard

Équipe de montage
Suzanne Cyr ..... Guylaine DuFour
Silvia Gay ..... Hélène LaRoche
Michel Thériault
Photographe .....
Maquetiste ..... Daniel Haché
Distributeur ..... Ivan Jobin
Photocomposition ..... Gisèle LeBlanc

Comité de rédaction:
Aubrey Cormier
Roger Lavoie
Mehdi Attia

ATTENTION

Le journal est à la recherche de journalistes à la pige. Des bourses sont attribuées pour chacun des articles, chroniques et reportages.

L'heure de tombée est fixée au lundi à 12h. Tous les articles en retard seront reportés à la semaine suivante s'il y a lieu. De plus, les textes doivent comporter un maximum de 500 mots.

Pour de plus amples renseignements, composez le 858-4526 ou venez nous rencontrer au bureau du Front.

Le journal Le Front est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie; publié par la FEUM. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4526 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la FEUM.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (éthniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Lettre au président de l'ABPUM

Monsieur le Président,

À sa réunion du 21 janvier 1984, le Comité exécutif du Conseil des gouverneurs s'est penché sur "la question de la liberté d'expression au Centre universitaire de Moncton" et a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Attendu que le Recteur de l'Université a reçu de vous le 18 novembre 1983 un document intitulé "La situation de la liberté d'expression au Centre universitaire de Moncton";

Attendu que ledit document était accompagné d'une lettre de vous dans laquelle vous sollicitiez une rencontre avec le Recteur le 8 décembre 1983;

Attendu qu'à son retour au bureau le 22 novembre 1983 le Recteur vous informait par écrit que le document en question serait étudié lors de la réunion régulière de la Direction générale ce même 8 décembre 1983;

Attendu que la Direction de l'Université désirait consacrer une période de temps plus longue que celle accordée par vous pour procéder à une analyse en profondeur du document que vous avez mis, de votre côté, plusieurs mois à préparer;

Attendu qu'à sa réunion du 10 décembre 1983, le Conseil des gouverneurs acceptait, par résolution unanime, "le principe de la mise sur pied d'une commission d'enquête pour étudier la question de la liberté d'expression à l'Université de Moncton";

Attendu qu'à ladite réunion, il a été question en 9.1.5 "d'une commission d'enquête sur laquelle l'Administration et l'ABPUM seraient représentés et qu'il ne serait pas impensable que la commission soit présidée par une personne de l'extérieur";

Attendu que dans la lettre qu'il vous adressait le 15 décembre 1983; le Recteur disait: "Il nous reste maintenant à nous entendre, l'Administration de l'Université et l'ABPUM, sur la formation de cette commission, le mandat et les autres détails qui s'y rapportent. Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique de ce matin, j'attendrai vos propositions relatives à cette question";

Attendu que dès le 14 décembre 1983, vous souteniez dans un communiqué de presse que "il doit être très clair que l'ABPUM n'acceptera aucune autre commission d'enquête que celle de l'ACPU"; position diamétralement opposée à celle que vous aviez prise lors de la réunion du Conseil, le 10 décembre 1983. Pourtant au bureau du Recteur, le 12 décembre, vous vous étiez dit d'accord avec l'idée d'une commission bipartite Université de Moncton - ABPUM et vous vous étiez engagé à nommer le représentant de l'ABPUM devant siéger sur la commission d'enquête;

Attendu que, dans une lettre adressée au Recteur et reçue le 13 janvier 1984, l'ACPU spécifie: "Il faudra, bien entendu, s'entendre sur la procédure de nomination des membres de la commission et du mandat qui présidera à son fonctionnement." Pour ce faire des représentants de l'ACPU viendraient rencontrer le Recteur à Moncton le plus tôt possible;

Attendu que dans sa réponse écrite à l'ACPU le 16 janvier 1984 le Recteur déclare: "Il nous apparaît que l'Université de Moncton a déjà été jugée et reconnue coupable avant même qu'aucune démarche connue n'ait été entreprise pour vérifier auprès des autorités de l'Université le bien-fondé des accusations portées";

Attendu qu'il n'est plus très clair si, dans cette affaire, l'Administration de l'Université doit transiger avec l'ABPUM ou avec l'ACPU;

Attendu que le Comité exécutif doit voir à ce que suite soit donnée à la décision du Conseil de mettre sur pied une commission d'enquête;

Il est résolu:
"Que le Comité exécutif invite l'ABPUM à préciser et à faire connaître les modalités de sa participation à la commission d'enquête d'ici à la prochaine réunion du Comité exécutif (17 février 1984). À défaut, le Comité exécutif procédera à la mise sur pied de ladite commission selon l'esprit et la lettre de la résolution 36-CGV-831210."

Au nom du Comité exécutif

Gilles Long
Secrétaire

Il y a des hommes et des femmes

Il y a là des hommes et des femmes

Un Plutonien rapporte à sa planète son voyage sur terre.

Situation sur Pluton
-égalité totale entre les sexes
-même physique (avec différentes fonctions biologiques)
-même voix
-même intérêts
-même pouvoir politique et autre
-grammaire unisexe
(Rapport traduit dans notre langue avec nos règles où le masculin l'emporte).

Chers Plutoniens,

Sur terre, il se passe des choses bizarres. La chose la jplus impressionnante que j'ai vue, c'est qu'il existe là deux sexes différents: les femmes et les hommes. C'est tout à fait merveilleux, ils n'ont pas du tout, comme nous, la même allure. Tout ce qu'un sexe pense, fait, dit et porte est différent de l'autre sexe. Imaginez-vous, chers Plutoniens que ces Terriens ont la chance d'avoir deux sexes conçus spécialement pour se compléter l'un l'autre. C'est une très grande richesse car ils ont la possibilité d'atteindre l'harmonie la plus complète entre eux. Avec leurs intérêts et leurs capacités distinctes, ils ont un besoin fondamental du sexe opposé. Cependant, il y a une chose que je n'ai pas saisie des Terriens, chers Plutoniens, c'est leur attitude envers leur bonne fortune. Il semble y avoir un sexe écrasant et l'autre écrasé, un meneur, l'autre mené, un puissant, l'autre faible et j'en passe.

Chers Plutoniens, je dois vous avouer qu'à cela, je n'y ai rien compris.

Gilberte Godin

Correspondance culturelle

Monsieur Louis Doucet
Loisirs Socio-culturels
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Monsieur,

Après vous avoir envoyé une lettre vous faisant noter la piètre qualité du son dans la plupart des films présentés au Ciné-Campus, notamment le film Le retour de Martin Guerre, voici que je me vois forcé, très à regret, de me plaindre encore à propos du film L'Africain, dont le son était moins que médiocre mais l'image était tout simplement insupportable. Aller au cinéma dans ces conditions n'est plus un plaisir mais une vraie punition. Je ne sais pas qui est responsable du choix des copies qui nous parviennent. Si c'est le cas du distributeur, je crois qu'il est de votre devoir de lui faire comprendre qu'à Moncton les francophones ne sont pas une bande d'ignorants incapables d'apprécier un son décent et une image visible. Pour le prix du billet et de la carte (payés parfois avec sacrifice par des étudiants qui n'en ont pas les moyens) il me semble etre en droit de recevoir un produit de beaucoup meilleure qualité.

En même temps, je ne veux pas passer sous silence la disparition sans autre explication du film DANTON, qui était pourtant programmé au moment des abonnements au Ciné-Campus. Cela me paraît très peu sérieux, car lorsqu'on achète un produit, on ne s'attend pas à ce qu'il devienne défaillant en cours de route. Ceci est encore plus pénible dans le cas de DANTON, véritable chef-d'oeuvre du cinéma.

Croyez-moi, je suis navré de devoir vous dire tout ceci, mais si vous voulez que le Ciné-Campus devienne ce qu'il doit être, un lieu privilégié où les francophones peuvent visionner du bon cinéma en français, il faut absolument corriger ce genre de situation.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Eduardo Vergara

Lettre à M. Vergara

Monsieur Eduardo Vergara
66, Maple Grove Village
Moncton, N.-B.
E1A 4R2

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre datée du 16 janvier 1984 je désire tout d'abord vous remercier vivement pour l'intérêt que vous portez à l'endroit du Ciné-campus du Centre universitaire de Moncton.

Votre critique, que je qualifierais de positive concernant la qualité sonore des projections de nos films, est tout à fait justifiée mais malgré des rénovations majeures sur notre équipement de projection pendant la période des fêtes, nous ne pouvons éliminer cet handicap car la source du problème n'est pas nôtre.

En effet, votre lettre s'adresse plutôt aux compagnies de location de films avec qui nous négocions notre programmation et trop souvent, nous devons nous satisfaire de copies secondaires, voir même médiocres tant au niveau sonore qu'au niveau de la qualité de l'image.

La priorité du Ciné-campus est d'offrir à sa clientèle une qualité optimale tant au niveau du choix que de la qualité sonore et visuelle des films et si pour ce faire nous devons faire appel à de nouvelles compagnies distributrices de films, nous le ferons.

Une copie de votre lettre ainsi que de la nôtre sera dans les jours qui suivent entre les mains des compagnies ci-haut mentionnées dans l'espoir d'un redressement rapide de cette situation depuis déjà trop longtemps tolérée.

Je désire par la même occasion vous aviser des changements portés à notre programmation hiver-1984.

C'est avec grand regret que nous devions récemment substituer les films "Danton" et "Fanny et Alexandre" par les films "Les dieux sont tombés sur la tête" et "L'été meurtrier" respectivement. Ces malencontreux changements à notre programmation nous ont été imposés par l'un de nos distributeurs qui nous avisait que ces films, contrairement à leurs prévisions, ne seront pas transposés en 16 mm.

Ces situations décevantes sont malheureusement fréquentes lorsqu'il s'agit de films récents. Nonobstant, j'ose croire que les films de remplacement seront bien accueillis par la clientèle étant donné le succès que connaissent ces derniers depuis leurs très récentes parutions à l'affiche des salles commerciales (35 mm).

Bref, le ciné-campus est bel et bien installé pour rester et nous travaillons toujours d'arrache-pied pour offrir à notre clientèle une qualité toujours grandissante. Continuez d'être fidèle à votre ciné-campus et je puis vous assurer que vous n'en regretterez rien.

Bien à vous,

Louis Doucet, responsable
Loisirs socio-culturels
Services aux étudiants

Le Front ultra-biaisé!

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'aller au Kacho lors de la soirée d'ouverture, voici un aperçu des choses qu'on a pu y voir: de grands bars, au service pitoyable et où plusieurs ont pris racine, un décor assez moderne, un son de bonne qualité, les mêmes bonnes vieilles tables, un plancher mosaïque, un groupe qui semblait plaire à tout le monde et enfin une bonne foule.

Dans cette foule on voyait de vieux amis et ennemis du Kacho.

Ennemis, puisque pendant de longs mois, ils ont tout fait pour retarder l'ouverture du Kacho: forcer notre ancien président (Pierre Landry) à démissionner, attaquer la personnalité de n'importe qui, manipuler des assemblées générales, et empêcher systématiquement toute expression d'une opinion pro-Landry par la voie du journal (ultra-biaisé) entre autres.

Pourtant ces étudiants, tantôt carrément contre l'entente se retrouvaient ensemble pour boire et danser allègrement.

Est-il possible que des gens qui semblaient tellement sûrs de leurs convictions puissent du jour au lendemain mettre celles-ci de côté sans hésitation?

Si ces gens sont sensés être nos leaders de demain, quelle sorte de leaders aurons-nous?!

Ou est leur sens des responsabilités? Ah! Que c'est beau les retrouvailles.

Denise Cormier
Étudiante en Biologie

INFO.

Cité Libre 25 ans après

Le monument à l'arrogance, le Prince, bref, Trudeau ler rides again! En effet, notre bon Premier Ministre, depuis quelques semaines, tente d'évangiliser les grandes puissances militaires du monde... à la lueur des négociations antérieures sur le dossier des armements, autant dire qu'il prêche dans les déserts diplomatiques. Mais il y a toujours lieu d'espérer.

Andropov, malade, pas malade, mort ou pas mort, a, dans une condescendance exceptionnelle, accepté de rencontrer l'ex-époux de Margaret Sinclair. Doit-on y voir un signe de bonne volonté de la part du Soviet Suprême? On peut se permettre de le croire ainsi, d'autant plus que Reagan avait réservé un enthousiasme plus que tiède au plan de paix Trudeau, lorsque celui-ci avait fait un saut dans le District de Columbia en décembre dernier. On s'imagine déjà aisément comment l'opinion publique mondiale réagirait si Andropov se trouvait, comme par hasard, emballé de l'idée Trudeau et, que Reagan continuerait à croire que ses Pershing ont encore une meilleure argumentation. Bref, l'enjeu est de taille... gagner les faveurs de l'opinion mondiale. Après l'Afghanistan et la Grenade, une manche décisive s'impose.

Au pays, les réactions sont aussi diversifiées que le nombre de groupuscules qui peuplent(?) notre beau pays. Évidemment, l'automne dernier plusieurs manifestations sont venues réchauffer quelque peu les froids cieux automnaux. De plus en plus, Trudeau prouve sa trop célèbre citation: "Regardez-moi faire!". Pour mettre un terme aux ires des Pacifistes, souvenons-nous des Missiles Cruise en Alberta, Trudeau 1er décide de leur balancer un beau, gros Plan de Paix en pleine poire! Maintenant, les Pacifistes sont toujours estomaqués et... les conservateurs aussi.

Quelques mois seulement avant les élections générales à Ottawa, Trudeau vient de décider de remettre le Canada là où il devrait être, c'est-à-dire sur la mappe-monde. Geste politique heureux pour le PLC et, pour Trudeau lui-même. Si sa mission de paix échoue, il peut toujours espérer un bon petit job à l'ONU, et si elle réussit: un Prix Nobel de la Paix (dans le cas de Trudeau, c'est mieux que des doctorats honorifiques!) et encore quatre ans à la gauche du Président de la Chambre! En effet, si les Conservateurs excellent dans le pragmatisme, Trudeau et les Libéraux sont les questions qui se situent dans la ionosphère, ici cela inclut les relations internationales. Peuve à l'appui, souvenez-vous des quelques semaines de gouvernement conservateur... Joe Clark et le Moyen-Orient... c'est ce que l'on a appelé la Farce des Ambassades, Trudeau a été absent pendant deux jours après cette prise de position conservatrice... il avait honte, dit-on... d'être canadien.

Mes pronostics pour les prochains mois au Canada: des élections générales carabinées, je ne vous apprends rien... avec Trudeau comme chef. Oui! Oui! Lysianne Gagnon, la grande journaliste objectivo-Conservateur, classait Trudeau dans la troisième catégorie de politiciens (les deux premières étant ceux qui font de la politique a) pour l'argent, b) pour le Pouvoir.) c'est-à-dire ceux qui font de la politique pour le jeu... comme elle était petite la Grande Dame dans son pléonasme! Non, seulement Trudeau joue avec la politique mais aussi et, surtout avec vingt-cinq millions de Canadiens et Canadiennes souvent abasourdi(e)s ou amusé(e)s par le grand fou à Trudeau, qui pour sa part, doit commencer à viser le record de longévité de Mackenzie King. Quoiqu'il en soit comme disait Jean Drapeau: Parler pour moi, parler contre moi mais parler de moi". Cette citation de Drapeau pourrait très bien devenir le slogan de Trudeau pour la prochaine campagne électorale. En terminant, une autre citation de Trudeau, qui est de mise en cette période pré-électorale: "Finies les Folies!".

Bruno Hamel

Ziggy's, une institution archaïque

Un nouveau club a ouvert ses portes il y a un an. On croyait qu'enfin il y aurait un club où l'on pourrait déroger aux règles du clacissisme vestimentaire et des "bonnes" moeurs, moeurs qui interdisent à un homme de danser avec un autre. Le club qui promettait tant a pour nom Ziggy's. Ça promettait...

La réalité est tout autre. Lorsque vous allez au Ziggy's, vous devez danser avec une fille, si vous êtes un membre de la gente masculine. Si vous êtes une fille, vous pouvez, bien sûr danser avec une personne de votre sexe. Un garçon ne peut pas danser avec un autre. Quelle différence y a-t-il? Je n'en sais rien!

Faudra-t-il qu'on commence un "mouvement masculiniste" pour l'égalité des droits des deux sexes? Alors que dans les villes plus populeuses, c'est un fait admis que de voir deux hommes danser ensemble, Moncton fait preuve d'un ultra-conservatisme. Ce n'est pas parce que deux hommes dansent qu'ils sont -- j'hésite à dire le gros mot -- homosexuels! Et même s'ils le sont, que font-ils de mal à danser. Sommes-nous retombés dans le puritanisme des années "50"?

Je comprends cependant les dirigeants du Ziggy's: ils opèrent un club et doivent gérer en fonction de la clientèle. C'est aux consommateurs que j'adresse mon reproche. Ceux qui n'acceptent pas que deux garçons dansent ensemble -- et ils sont légions d'après le gérant du club -- font preuve d'une étroitesse d'esprit à rivaliser avec le ver de terre. Et encore...

Le Ziggy's a une autre lacune: le français. Si vous réussissez à vous faire servir en français, vantez-vous en car c'est tout un exploit. La direction assure faire des efforts pour que le service soit offert dans les deux langues. Les efforts semblent cependant bien minces. Probablement parce que vous vous en foutez qu'on vous serve en anglais et qu'on ne tienne pas compte de votre langue maternelle! Il y a de moins en moins de téléphonistes français au "NBtel" parce qu'on ne se soucie pas de communiquer en français lorsqu'on l'est! Ce n'est qu'une minorité qui proteste de ses droits. L'anglicisation et l'assimilation s'accroîtront! "Who cares? Not me!"

Du côté vestimentaire, la politique du Ziggy's laisse à désirer. On vous dit que vous êtes mal habillés si vous n'êtes pas habillés de façon "disco", "classique", ou "dance music". Ils décident arbitrairement si vous êtes bien habillés ou si vous risquez d'offusquer les esprits purs... et bornés!

On ne vous dira pas de boycotter le Ziggy's mais si vous le faites, on vous chiâlera pas après!

Ah! oui, j'oubliais de vous dire que deux étudiants de l'U de M se sont fait expulser du Ziggy's pour une période d'une année. La cause: ils dansaient ensemble. À vous de décider si le Ziggy's mérite votre présence!

Ivan Jobin

Notes sombres

Sombre est le vin qui nourrit mon désordre
Pour achever de mesurer l'infection de mon désir
Dans l'Attente de promesses jamais exploitées
Les consciences instruisent mes âmes absentes
Trop longtemps étouffées comme de vieilles habitudes
Tendres habitudes, répétitions de quelques Nausées
Pour valser, puis momifier mes quelques certitudes.
Toi qui annales peut-être mieux tes apogées
Apprends-moi à mieux démordre sur ma Vie.
J'exhumerai inlassablement les décombres de tes Amertumes
Pour connaître tes peurs et oublier mon Ennui.
Apprends-moi a mieux verser mes tristes joies
Quand on n'a pas su, ni plus, ni moins
Retrouver les chagrins inédits, chagrins sans âges
Transformés pour ne pas pleurer son sort
Torturés quand on a fait semblant d'annexer
À contre-coeur, les rythmes affaiblis
De quelques regrettables voluptés, sève qui coule
Coule toujours sans brouiller ton souvenir... déchiré...

Quand mes pleurs allument mes distances agonies éteintes
Je reconnais parmi les sombres cendres resaisies
Un brouillard épais survoler ces chaudes Nuits -
Les fatigues et les usures vont censurer l'odeur de nos corps morts
Emportée par quelques brises passagère -
Les poussières de nos indifférences humaines
S'exténuent et prêtent leurs ironies
Pour mieux reprendre le sermon
Qu'on prononçait pour tâcher nos toiles
Toiles sur lesquelles j'ai saigné mon âme -
Ecorchée, elle crachait ton nom
Pour mieux rappeler à mon coeur
Les émouvants ébats que tu lui as laissés!
On a longtemps retourné l'aube
Pour enfin contempler avec étonnement
Qu'il ne suffit pas pour vivre
D'un frisson amer qui pardonne
Quand on a marqué par erreur
Les vertiges de toute une Vie...

Sonia Ellev.-A.

SJC

Services juridiques communautaires
421 avenue Acadie
Dieppe
858-4586

Chronique juridique

Chronique Juridique

La loi sur la location des locaux d'habitation décrit les droits et obligations que doivent respecter le propriétaire et le locataire. D'une façon générale, la responsabilité d'une partie implique habituellement un droit pour l'autre. Regardons de plus près les différentes implications que doivent envisager le propriétaire et le locataire.

État physique du logement

La loi définit des responsabilités minimales que doivent observer le propriétaire et le locataire. Ainsi, tout propriétaire est dans l'obligation de fournir un logement habitable à son locataire, répondant aux normes de propreté et de sécurité d'habitation, en plus de s'engager à effectuer les réparations nécessaires pour conserver le logement dans un état vivable. À défaut de quoi, le locataire peut donner un avis écrit au propriétaire, indiquant les motifs de sa plainte et demandant qu'une action soit entreprise. Advenant l'échec d'une telle démarche, le locataire peut déposer sa plainte au bureau du médiateur des loyers, en incluant une copie de la plainte faite au propriétaire.

De son côté, le locataire doit s'occuper de l'entretien de son logement et réparer tout dommage causé par lui ou ses invités, sans quoi, le propriétaire peut faire parvenir un avis exigeant du locataire la réparation des dommages, ou envoyer un avis d'un mois demandant de quitter les lieux.

Dépot de garantie

Concernant le dépôt de garantie, la loi présente une démarche précise à effectuer par les deux (2) parties. Si le propriétaire exige un dépôt de garantie, le locataire peut soit le donner au propriétaire, qui lui doit le remettre à un médiateur des loyers dans les sept (7) jours suivant la date de réception de cet argent, ou encore il peut le faire parvenir directement au médiateur des loyers, sans passer par le propriétaire.

Bail-Type

Le propriétaire et le locataire doivent signer deux (2) exemplaires originaux de la formule type de bail, prescrite par la loi et en conserver chacun une copie. Le propriétaire doit fournir les deux (2) copies de l'entente, sinon le locataire peut aviser le médiateur de la situation et payer le montant de son loyer au médiateur jusqu'à ce que le propriétaire se conforme aux exigences de la loi.

Par sous-location, nous entendons le transfert de la totalité ou d'une partie des droits prévus dans le bail à une autre personne, c'est-à-dire un sous-locataire. Tout propriétaire peut, selon une des clauses du bail, interdire le transfert du bail au complet ou exiger que le locataire obtienne son consentement avant d'effectuer le transfert. Cependant, le propriétaire ne peut pas refuser son consentement pour des raisons arbitraires ou déraisonnables (sauf vingt dollars (20$) maximum pour frais de transfert). S'il y a une sous-location, le nouveau locataire assume donc les droits et obligations découlant du bail et de ladite loi, dès le début des démarches de transfert.

Non-paiement du loyer

Tout locataire a la responsabilité du paiement de son loyer et se doit de le faire à la date prévue. À défaut de ce paiement, le propriétaire peut envoyer au médiateur des loyers ainsi qu'au locataire, une demande pour un "avis de congé". Toutefois le locataire peut annuler cet avis, s'il paie le loyer au complet dans les sept (7) jours suivant la réception de l'avis, exception faite s'il s'agit d'un deuxième avis de congé pour non-paiement.

Comme nous pouvons le constater, on est jamais trop prudent lorsqu'il s'agit de location de locaux d'habitation et il est ainsi préférable pour tous de se tenir informer de ses droits et obligations.

Pour en savoir plus long sur la question, il est toujours possible de nous contacter ou de suivre l'horaire de nos sessions d'information publiques, qui se tiendront à travers la ville de Moncton, au cours des prochaines semaines.

Juridiquement vôtre,

Service juridiques communautaires
421, avenue Acadie
Dieppe (N.-B.)
E1A 1H4

La "business" de la religion

Dans les pages de votre prestigieux journal hebdomadaire, Le Front, vous avez souvent l'occasion de lire des articles au sujet de Jésus-Christ et de sa venue prochaine. "Repentez-vous, la venue du Christ est proche" et à l'aide de citations tirées de toutes les parties de la Bible, on essaie de vous prouver que c'est bien vrai. C'est intéressant et ça démontre un esprit de recherche étonnant de la part des auteurs.

En ce qui à trait à la véracité d'une telle collection de citations, je me pose de sérieuses questions. Il est facile de faire dire ce que l'on veut à un livre. Depuis deux milles ans, citations à l'appui, des milliers de prophètes nous pressent à nous repentir pour ne pas manquer le bateau car "le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas". (Matthieu 24:44). La Bible est un bien beau livre mais, "faut pas charrier" (Jobin 19:84).

Pour quand la venue du Christ? La réponse nous est donnée dans la dernière édition du Front: "Une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume contre un royaume, et il y aura en divers lieux des famines et des tremblements de terre." (Matthieu 24:7) et v'lan, vous savez!!! Une petite réserve s'impose cependant à l'esprit un tant soit peu interrogateur.

La voici: depuis 6 000 ans environ, il ne s'est pas passée une seule année sans qu'une nation s'élève contre une autre, sans qu'un royaume en attaque un autre! Quant aux famines et aux tremblements de terre, c'est monnaie courante! Tous les trucs sont bons: il faut bien que la "business" marche.

Je dis "business" car c'est bien une "business" que l'Église de ces jours. Une petite quête pour que notre curé puisse bien bouffer pendant que certains de leurs paroissiens s'appliquent à ne pas crever de faim. "Donnez pour votre église"!!! Ils ne sont pas tous moches, mais dans les pays "riches", il y en a des tas.

C'est bien que le pape Jean-Paul II joue au touriste. Cela peut "sauver les âmes" de certains, j'en conviens, mais ne serait-il pas plus chrétien de prendre l'argent nécessaire aux voyages pour le donner aux gens qui crèvent de faim un peu partout à travers le monde? Les millions que le Canada devra débourser pour recevoir le pape serviraient plus en Afrique ou en Amérique latine. Il est curieux que le pape sermonne sur une plus juste répartition des richesses, alors que le Vatican, riche de quelques millions, est très loin de la misère des pays en voie de développement! "Donnez"! Ouais...

Plusieurs ont dû abandonner la lecture de cet article parce que j'attaquais leurs convictions. Certains continuent la lecture parce qu'ils n'ont pas cette "Foi" aveugle tant proclamée du haut de la chaire. D'autres se posent des questions, chose normale pour tout être humain. C'est à ces trois groupes que j'adresse la deuxième partie de cet article. Bien loin de moi, l'idée de vous convaincre de ce qui, je crois, peut être une vision plus réaliste de la vie. Je ne veux pas prêcher pour une religion, quelle qu'elle soit. La véritable religion est celle que vous vous faites personnellement.

Prenez, si vous le voulez, ce qui vous semble bon et foutez le reste au rebut. Je ne suis malheureusement pas le Christ revenu sur terre pour vous sauver! Ni le diable...

INTERMÈDE

Imaginons-nous la scène de la création. Une petite musique mélo nous aide à créer une magnifique atmosphère pour une scène si grandiose. On observera un crescendo à mesure que la création se concrétise.

À un moment donné, Dieu dit: "Pourquoi ne pas créer la terre, tiens!" Ce qu'il fit. Un peu plus tard, toujours souffrant d'un ennui mortel, il créa le ciel, les oiseaux, les arbres, les poissons, bref, tout ce qui vit. Puis le sixième jour, il se dit: "Je vais créer l'homme; je sais qu'il mangera du fruit défendu, qu'il me déshonnera, qu'il m'insultera, car je sais tout du passé à l'avenir. Mais, créons-le tout de même: cela fera de l'action". Ce qu'il fit. Et de l'action, il n'en a jamais manqué pour les siècles des siècles.

DIEU

Comme tu le sais, l'esprit humain est traversé d'un courant électrique qui maintient le cerveau en fonction. On peut constater ce passage électrique à l'aide de l'électro-encéphalogramme. S'il n'y a plus de courant, le cerveau est mort cliniquement. Or, selon un principe connu de physique, rien ne se perd, rien ne se crée. Où va donc ce courant électrique après la mort?

Ce courant, je crois, revient d'où il est parti, soit de l'Énergie pure. Je comparerais l'Énergie à

une grande chaudière emplie d'énergie. Lorsque tu nais, tu prends un peu de cette énergie dans un verre, verre qui représente le corps physique de ta personne. Tu vis ta vie et, à ta mort, tu verses le contenu de ton verre dans la grande chaudière de laquelle tu avais pris ton énergie. Ainsi, rien ne se perd, rien ne se crée. Jusqu'ici la croyance des chrétiens et ma croyance ne diffèrent pas trop.

Là où nos deux visions divergent complètement, c'est au sujet de la vision de Dieu. Les chrétiens croient au Dieu Patriarche, au Dieu avec une longue barbe, assis sur son Trône Céleste. Pour ma part, je n'y crois guère. Je crois au Dieu-Énergie qui n'est pas une personne telle que les chrétiens s'imaginent être leur Dieu. Mon Dieu-Énergie serait plutôt diffus. À ma mort, je ferai partie de Lui. Il ne me jugera point en me disant ce que j'ai fait de bien et ce que j'ai fait de mal. Je n'irai point au paradis ou en enfer. Je me rapproche beaucoup de Socrate sur ce point. Je "reviendrai" sur terre à ma mort diffus dans l'Énergie Divine. Je ferai partie de la perdrix autant que du cerf, du brin d'herbe, du cailloux, du lion de la terre de l'air et peut-être des enfants de tes enfants. Ne trouves-tu pas cette perspective exhaltante. Je fais partie du Tout et le Tout fait partie de moi! Notre existence sur terre a enfin une signification valable. Je vis pour améliorer le Tout et le Tout vit pour m'améliorer.

Au chapître de nos actions sur terre, le chrétien qui commet une mauvaise action pourra subir les contre-coups d'un complexe de culpabilité. Ce complexe pourrait entraver son évolution spirituelle. Dans ma croyance, les "mauvaises actions" font parties de notre cheminement énergétique. On ne peut y déroger. Ces "mauvaises actions" font progresser l'individu si elles ne sont pas trop prises au sérieux. Point de sentiment de culpabilité pour le péché. Le chrétien a droit au pardon seulement s'il se repent. Quant à moi, je ne me repens pas. J'analyse ce que j'ai fait et je change en conséquence ce qui ne va pas. Je crois que la progression est, de par ce fait, beaucoup plus rapide ou, tout au moins, beaucoup moins compliquée.

Je tiens à te faire noter que ma foi n'exclut pas l'amour des autres et la vie exemplaire. Ces deux choses font parties de l'évolution vers l'Énergie Positive. Ils permettent de progresser plutôt que de régresser.

La grosse différence entre nos deux croyances est que toi, (Je m'adresse ici aux chrétiens) tu puises tes forces dans la prière auprès de ton Dieu. Je ne dénigre pas la prière, mais j'adresse plutôt ma prière à l'Énergie au fond de moi. Je crois en toutes les capacités que j'ai d'accomplir les choses; tandis que toi, tu te bases sur la bonne volonté de Dieu. Je crois en Dieu-Énergie par l'intermédiaire de l'homme tandis que toi, tu crois à l'homme par l'intermédiaire de Dieu. Je crois que l'Énergie est au service de l'homme tandis que pour toi, l'homme est au service de Dieu. Tu arriveras aux mêmes résultats que moi, mais je crois que j'en retirai une plus grande paix intérieure. Je dois remarquer cependant que ce dernier point m'apparaît assez subjectif.

Ne croirais-tu pas que Dieu tel que le connaissent les chrétiens et les Juifs ne serait qu'une belle invention de l'esprit? Très belle invention, j'en conviens, mais tout de même une création de l'esprit? En effet, il est beaucoup plus facile de croire en quelqu'un de puissance qui sait tout et dirige nos vies, que de croire que l'on est maître de nos destinées! Si Dieu sait tout et dirige tout, il est un bien mauvais coordinateur! Un mauvais coordinateur parce que l'une de ses plus belles créations, l'homme, le trahit en tout temps et s'amuse à vivre dans la guerre et la haine. De plus, s'il est maître de nos destinées, que fais-tu de la liberté? Ne crois-tu pas que l'homme est son propre maître? Si tu réponds par la négative, nous ne sommes que des jouets entre les mains de Dieu! Charmant! Et si tu réponds par l'affirmative, tu contredis ta religion! En ce qui me concerne, ce que je fais vient de moi. Personne ne me dirige en tant que tel. Je peux toujours faire ce que je veux de ma vie. C'est moins sécure, je l'admets, que dans ta philosophie mais combien plus grandissant.

Tu parles de la grandeur de Jésus, tu dis qu'il est le fils de Dieu. Pour moi, Jésus est un maître-penseur et un homme parfait. Pour nous indiquer la voie à suivre pour atteindre la perfection, il n'a fait qu'utiliser le moyen en vogue à ce moment chez les Juifs. Dieu. Il est sûr qu'il a fait de grandes choses parce qu'il a rendu l'homme meilleur. Mais Jésus n'était qu'un homme qui était rendu tellement loin dans son évolution terreste qu'il était au stade juste avant celui de l'Énergie Pure. Comme tu le sais, Jésus employait beaucoup de métaphores, de paraboles. Sa plus grande parabole pour faire accepter son enseignement a été celle de Dieu le Père. Il a pu rendre accessible à tous, de cette manière, le grandissisme de l'homme. Qui donc, à ce moment aurait pu croire à une théorie telle que la mienne? S'il avait essayé d'enseigner celle-ci, il aurait été crucifié trois ans plus tôt... Il n'en demeure pas moins que ce qu'il a accompli est encore aujourd'hui un chef-d'oeuvre.

Peut-être y a-t-il été un peu fort mais c'était toujours mieux que ce qu'il y avait à l'époque. Malgré tout, Jésus demeure le plus grand éducateur de tous les temps. Il est celui qui a su enfin éveiller les gens à l'Énergie même s'il n'a pas utilisé le terme énergie en tant que tel. Ce qui est dommage, c'est qu'il n'y a pas grand monde qui sont allés plus loin que ce qu'il disait. Sa seule erreur a peut-être d'avoir été si convainquant dans sa parabole grandiose. Mais, je le répète encore, c'était mieux que si les personnes étaient restées dans le mutisme qui sévissait à l'époque.

J'espère t'avoir bien fait comprendre que ma croyance n'est en rien facile mais qu'elle n'en demeure cependant enrichissante. Je ne m'appuie pas sur des béquilles pour progresser et je pense progresser aussi bien que n'importe qui sans ces béquilles. Enfin, puisque tu es **libre,** tu es libre de choisir la voie dans laquelle ta progression sera la meilleure. Puisses-tu faire le bon choix.

Ivan Jobin

Élections générales à la F.E.U.M.

Il est porté à la connaissance de la population étudiante que les postes suivants sont ouverts:

-Président de la FEUM et représentant au Conseil des Gouverneurs
-Directeur aux affaires internes de la FEUM et représentant au Sénat Académique
-Directeur aux affaires Externes de la FEUM
-Directeur des Finances de la FEUM
-Représentant des étudiants du deuxième cycle au Sénat Académique.

La période de mises en candidature, s'arrête au 8 février 1984. La période de cabale a lieu du 9 au 20 février 1984.

L'élection aura lieu le 21 février 1984 de 8h30 à 17h00 dans chaque Faculté et École.

N.B: Puisque Le Front a paru deux jours plus tard après l'ouverture des postes, la période de mise en candidature se terminera le 10 février 1984. Donc les candidat(e)s doivent faire parvenir leur mise en candidature à la Maison de la FEUM au plus tard le 10 février 1984 à 16h00. À 16h30, l'annonce des mises en candidature sera effectuée et une explication des règlements sera donnée aux candidats.

La durée du mandat du représentant du deuxième cycle au Sénat Académique est de deux années. Les autres postes, le mandat débute le 1er mars 1984 jusqu'au 28 février 1985.

Règlements des élections

1. L'élection est sous la présidence de deux co-présidents: le secrétaire général de l'Université ou son délégué et un étudiant désigné par la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Incorporée (ci-après appelée la FEUM).

2. Après l'annonce de la date des élections, il doit s'écouler une période de deux semaines pour recevoir les mises en candidature. Tous les étudiants désirant se porter candidat à l'un ou l'autre des postes électifs doivent faire parvenir leur bulletin de candidature signé par au moins cinq étudiants de leur catégorie, à l'un des co-présidents d'élection en deça de la date fixée.

3. Après la date prévue pour la réception des mises en candidature, il existe une période d'une semaine pour permettre à chaque candidat de présenter son programme.

4. Tout étudiant à temps plein dûment inscrit au Centre universitaire de Moncton est éligible à l'un des postes ouverts.

5. Le jour de l'élection, le scrutin a lieu entre 8h30 et 17h. Les bureaux de scrutin sont établis dans chaque édifice académique de l'Université et ils sont sous la responsabilité d'un représentant de chaque faculté, choisi par les co-présidents d'élection. Chaque candidat peut se désigner un représentant.

6. Les noms des candidats sont placés sur le bulletin de vote, en ordre alphabétique en tenant compte de la fonction à remplir et de la catégorie d'étudiants éligibles à voter. Chaque votant indique son choix en inscrivant un X ou un crochet ( ) dans l'espace placé en face du nom du candidat concerné. Toute marque visant à violer l'anonymat du vote annule le bulletin. La forme du bulletin est, mutatis mutandis, la suivante, mais l'on pourra préparer un bulletin pour chaque catégorie de votants si on le juge nécessaire.

7. À la fermeture des bureaux de scrutin, les boîtes de scrutin sont scellées et apportées à l'endroit désigné par les co-présidents d'élection. Les votes sont comptés en présence des co-présidents d'élection et des représentants de chaque candidat. Le résultat du vote est communiqué par les co-présidents d'élection qui informent par la suite le recteur de l'Université des candidats élus respectivement au Conseil des Gouverneurs et au Sénat académique.

8. Pour assurer la représentativité des étudiants aux organismes en question, au moins 25% des étudiants ayant droit de vote doivent avoir exercé leur droit de suffrage, dans les catégories où il peuvent voter. Sont donc élus au Conseil des Gouverneurs les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de votes donnés par au moins 25% des étudiants dans chaque Centre universitaire. Est élu au Sénat académique le candidat du niveau du deuxième cycle (étudiant gradué) qui a obtenu le plus grand nombre de votes donnés par au moins 25% des étudiants au niveau du deuxième cycle. Est élu au Sénat académique, le candidat de niveau du premier cycle (étudiant sous-gradué) qui a obtenu le plus grand nombre de votes donnés par au moins 25% des étudiants inscrits au niveau du premier cycle.

9. Dans le cas où moins de 25% des étudiants inscrits exercent leur droit de suffrage à l'élection des candidats dans une catégorie donnée, l'élection est déclarée nulle et une nouvelle élection doit être appelée, conformément aux dispositions du présent règlement.

10. Dans le cas d'égalité des voix, on détermine l'élu ou les élus par un tirage au sort. On dépose dans un récipient des billets sur chacun desquels est écrit le nom de chaque candidat ayant recueilli le même nombre de votes qu'un ou plusieurs adversaires pour un poste donné. L'un des co-présidents d'élection, en présence des représentants des candidats, tire au sort un ou deux billets, selon le nombre de postes à combler, et le candidat dont le nom apparaît sur le billet tiré est déclaré élu. Si deux postes sont à combler, la même procédure s'applique dans les deux cas.

Les deux co-présidents d'élection:

Marc LeBlanc
F.E.U.M.

Gilles Long
Sénat et Conseil
Université de Moncton

Pouvoirs et devoirs

Pouvoirs et devoirs du Président

Le président:
a) administre et dirige les affaires courantes et les activités de la Fédération;

b) est dirigeant en chef de la Fédération;

c) répond au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes de la Fédération;

d) est le porte-parole officiel des politiques générales préconisées par la Fédération;

e) est membre ex officio (donc avec droit de vote) des comités ou commissions ad hoc formés par le conseil d'administration;

f) préside les réunions du comité exécutif;

g) est le représentant officiel de la Fédération auprès des corps publics ou privés;

h) doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres du conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration et, si elles ne le sont pas, dit en informer le conseil d'administration;

i) signe, conjointement avec le directeur des finances, tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;

j) voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;

k) prépare l'ordre du jour des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration et des réunions du comité exécutif;

i) siège au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;

m) possède tous les autres pouvoirs et autorités et remplit tous les autres devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration.

Pouvoirs et devoirs du directeur aux affaires internes

Le directeur aux affaires internes:

a) a la responsabilité de la diffusion des politiques et des activités de la Fédération chez les membres;

b)siège au Sénat Académique de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;

c) a la responsabilité des relations entre la Fédération et les associations étudiantes;

d) a la responsabilité des relations entre l'Université et la Fédération;

e) a la responsabilité devant le conseil d'administration de la F.E.U.M. des activités académiques relevant de la Fédération;

f) doit veiller à l'efficacité des communiqués et de la publication de l'information chez les étudiants;

g) a droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la Fédération relatif au secteur académique;

h) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

Pouvoirs et devoirs du directeur aux affaires externes

Le directeur aux affaires externes:

a) est délégué officiel de l'association auprès des associations ou organismes extérieurs auxquels la Fédération décide de participer;

b) s'occupe des dossiers externes;

c) s'occupe de la communication avec les corps publics et privés externes;

d) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

Pouvoirs et devoirs du directeur des finances

Le directeur des finances:

a) est tenu responsable de la planification financière de la Fédération pour la durée de son mandat;

b) analyse et justifie les budgets des différents comités et/ou organismes avec le directeur de ces comités ou organismes et du contrôleur des finances;

c) prépare le budget annuel de la Fédération selon son analyse des budgets des comités ou organismes. Ceci est fait conjointement avec le contrôleur des finances;

d) prépare avec le trésorier un budget d'opération détaillé et annexé de l'année financière en cours; fait une présentation de ce budget au conseil d'administration à la première réunion régulière de la F.E.U.M. du mois de septembre; une fois approuvé par le conseil d'administration, ce budget doit être présenté

Suite à la page 10

Amitié Canada Inc.

Cet organisme incorporé en octobre 83 et formé de 45 membres nait de l'idée originale de Steven Russel, qui, étudiant en 4e année d'Administration, se spécialise en étude des gestions des affaires.

Présentement administrateur en chef ainsi que président du conseil d'administration de cet organisme, Steven collabore étroitement avec Normand Roy, professeur en administration, prenant une année sabbatique ainsi qu'avec Steven Boyce, étudiant en loisir, tous deux membres à clefs du C.A., aux multiples tâches de la gérance de l'organisme.

Pourquoi un tel regroupement s'avère-t-il important au sein de notre société actuelle? Et bien par le fait que chaque année, la maladie mentale atteint plus de Canadiens que toutes autres maladies, y compris le cancer et les maladies cardiaques, et que près de la moitié des personnes hospitalisé(e)s au Canada le sont en raison d'une maladie mentale ou de troubles émotifs, on constate alors la nécessité d'un regroupement de sens sensibilisés à ces causes. Amitié Canada Inc. se donne comme but d'informer la population sur cette question. Ce groupe en étant très conscient du taux élevé des statistiques qui démontrent qu'une personne sur trois est temporairement handicapée en raison de problèmes émotifs et qu'une personne sur six nécessite des soins psychiatriques, désire apporter sa contribution aux sociétés oeuvrant à l'enrayement de certaines maladies mentales. Mais là ne s'arrête pas la liste d'objectifs fixés de l'organisme. En effet, en plus d'aider financièrement à la réduction des coûts des soins nécessités qui s'élèvent à plusieurs millions de dollars, Amitié Canada Inc. se veut aussi un regroupement d'aspect informationnel qui circulerait à travers les provinces Maritimes, projet prévu pour l'été 84, afin de sensibiliser la population aux effets et causes de la maladie mentale. Cette tournée, en plus de permettre la démystification de cette maladie qui s'accompagne normalement de craintes et de préjugés, offrirait également, aux membres et aux participant(e)s étudiant(e)s une expérience pratique dans le domaine des affaires ou autre domaine préféré de l'étudiant. Une planification précise pour cette tournée inclue en outre des activités telles que spectacles de chant, de musique et de marionnettes, spécialement concus à l'amusement et à la sensibilisation des jeunes et des moins jeunes. La plupart de ces spectacles seront présentés dans des institutions, des foyers de vieillards, des centres commerciaux ainsi qu'à l'intérieur des cadres de festivals d'été, dans les Maritimes. La promotion de l'amitié, de l'humanitarisme, de la compassion et de la magnanimité est aussi incluse à l'intérieur de la planification de cette tournée. Il est évident que la bonne marche de ce projet estival permettra de déterminer si l'idée d'une Tournée nationale se concrétisera à l'été 85. La participation de la population par son encouragement et son soutien omussif, apportera à Amitié Canada, l'énergie et le dynamisme, chez ses membres qui réaliseront sûrement, et avec succès, un projet d'une telle envergure.

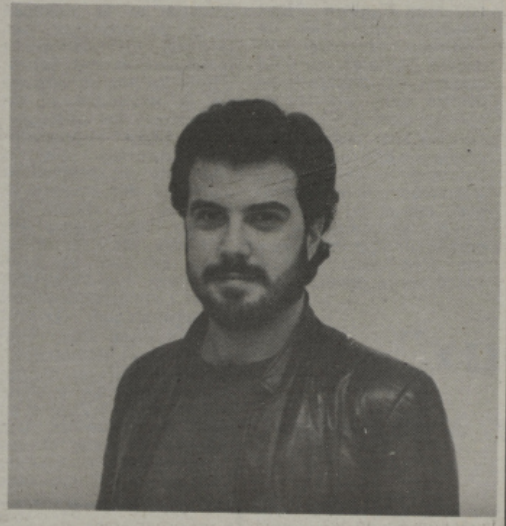

Stephen Russel, fondateur d'Amitié Canada Inc.

Cessation de fumer

Veux-tu arrêter de fumer?
Je suis étudiante en Sciences Infirmières (4e année) et pour mon projet de semestre, j'ai décidé de mettre sur pied, un programme pour ceux et celles qui veulent arrêter de fumer.

Ce programme durera 4 semaines, c'est-à-dire, 4 lundis soirs de 19h00 à 21h00. Pendant ces sessions, il y aura des conférenciers, des films, des discussions etc...

L'inscription est gratuite. Pour de plus amples informations, contactez Pierrette Tremblay. 389-2006 avant le 3 février 1984. Dis-le à tes amis!

Les malades chroniques à la maison

Prendre soin d'un malade à la maison peut être quelque chose de difficile, mais qui peut être en même temps une expérience enrichissante pour le soignant.

Autrefois, les malades chroniques allaient à l'hôpital seulement en phase terminale de leur maladie ou bien pour y mourir.

Les soins se donnaient en grande partie à la maison, la plupart du temps par la famille. En outre, dans le passé les patients étaient oubligés de payer pour les soins reçus dans l'hôpital.

Aujourd'hui, la situation a beaucoup changé. Les malades chroniques vont à l'hôpital pour recevoir leurs soins presque gratuits et sans penser à une autre possibilité.

C'est à dire que même si un malade chronique ne veut pas être hôspitalisé, souvent-il l'est quand même!

Il y a cependant des gens qui demeurent à la maison pour recevoir leurs soins. Voici le pour et le contre d'être soigné à la maison:

Pour

Le malade vit dans un milieu le plus "naturel" possible pour lui, c'est-à-dire dans le milieu familial .

- Il est plus économique au point de vue temps et argent (pour payer le gaz et les frais de taxis pour aller à l'hôpital);

- Le malade est soigné par des gens avec lesquels il se sent plus à l'aise. (L'infirmière hygiéniste fait quand même des visites régulièrement);

Contre

- À l'hôpital, le malade reçoit des soins par des professionnels de la santé;

- En cas d'urgence, le malade à plus de chances de survie puisqu'il est déjà à l'hôpital;

- La famille n'a pas besoin de se préoccuper de soigner un malade chronique.

Pour conclure, je dois dire que si un malade chronique désire être soigné à la maison, il faut que les membres de la famille soient prêts à prendre leurs responsabilités. C'est une décision qui doit être prise en considérant premièrement les besoins du malade et de la famille. Si la famille n'est pas prête à soigner le malade, il recevra, fort probablement des soins inadéquats et il se rétablira moins vite.

Bonne Semaine!

Donna Lynn Steeves
Rperésentante Comité de Prévention de la maladie et promotion de la Santé
Sciences Infirmières

Réunion

La dernière réunion du Conseil Étudiant des Sciences Infirmières à eu lieu le 30 janvier 1984 au Salon Étudiant à l'édifice des Sciences Infirmières.

N'oubliez pas la Semaine du Nursing du 19 au 24 mars 1984. Un horaire provisoire sera affiché bientôt.

La réunion générale aura lieu le 20 février 1984 de 12h à 13h. Venez en grand nombre!

Les élections dans la faculté s'en viennent! Si vous êtes intéressé(e)s à siéger dans le conseil étudiant la période de mise en candidature est du 6 au 13 février, la Semaine de Cabale est du 14 au 19 février et les élections auront lieu le 20 février. La poste de président(e) de l'élection sera ouvert du 3 au 6 février. Les gens élus entreront en fonction le 1er mars. IMPLIQUEZ-VOUS!

Bonne Semaine!

Donna Lynn Steeves
Conseillère Sciences Infirmières

Librairie Passage

Maintenant au 339 rue Mountain

- Livres, revues neuves, usagées, français et anglais;

- Bandes dessinées, posters, belles cartes postales et de souhaits;

- Disques usagés et neufs, prismes, encens et papier indien naturel, chandelles faites à la main.

cecil d's
pour homme

Rabais avec carte étudiante
10% jusqu'à $100.00
15% $100.00 et plus

897 rue Main
Moncton, N.B.
382-3805

LE FRONT

Photographies d'Eugène Atget

MONCTON (SIRP) - À l'occasion de son vernissage le mercredi 1er février 1984 à 20 heures, la Galerie d'art de l'Université de Moncton vous invite aux expositions de: Eugène Atget, photographie et de Léo LeBlanc, peinture.

Photographies d'Eugène Atget

"La présente exposition prouve toutefois que cet ensemble se compose de nombreux "classiques" de photographies très proches de celles déjà connues et, surtout, de chefs-d'oeuvre inédits pris dans les lieux où l'on n'avait pas cru Atget capable de réaliser quoi que ce soit d'intéressant, tels Versailles ou Saint-Cloud. Il faut se pénétrer de ce fait: c'est bien le même photographe qui a signé les images de la Zone et du parc de Versailles, des bistrots de Paris et de la grande cascade de Saint-Cloud; et si notre exposition avait pu compter plus de cent numéros, c'est côte à côte que nous aurions vu les cours de Paris populaire, les troncs parisiens, les allées du parc du Sceaux à l'abandon, les détails de sculptures des stalles de la cathédrale d'Amiens et les chantiers de démolition du quartier Saint-Séverin. Outre cette immense variété des sujets, Atget fait preuve d'une diversité de "manières" étonnantes, allant de l'image la plus géométrique à la plus désordonnée et la plus riche de détails et, de même, il nous faut bien l'avouer, de l'image la plus médiocre à la plus inoubliable."

"Jean Eugène Auguste Atget naquit le 12 février 1857 à 6 heures, rue Saint-Thomas à Libourne (Gironde), fils de Jean-Eugène, Carrossier, et de Clara-Adeline Hourlier, son épouse; il mourut le 4 août 1927 à 14 heures en son domicile parisien du 17 bis, rue Campagne-Première. Entre deux actes officiels, une vie s'est écoulée, dont l'anonymat est celui des petites gens; aucune décoration aucune nomination ne viennent la ponctuer; ni apothéose, ni échec retentissant n'y ont marqué de date-phare."

Alain Pougetoux

Cette exposition de 60 photographies circulée avec le programme international des Musée Nationaux du Canada sera en montre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton du 1er février au 26 février 1984.

Jean-Eugène Atget
1857-1927

"Document pour artistes": Cette inscription que l'on pouvait lire sur la porte de Jean-Eugène Atget témoigne aussi bien de l'homme que de son oeuvre. "Artiste", car il fut homme de théâtre puis peintre dans ses jeunes années, c'est à la production de ses "documents" photographiques qu'il consacra, à partir de la quarantaine, le meilleur de son temps et de son énergie. On connaît peu de détails sur sa jeunesse, sur ses dons réels pour la scène ou la peinture. On n'en sait guère plus sur Atget le photographe, sinon que la photographie fut pour lui un refuge et une aventure. Autodidacte, car il s'enseigna à lui-même les rudiments de son art, il le pratiqua méticuleusement, méthodiquement. Son unique désir semblait être de fixer pour la postérité des images de Paris, de la banlieue et de quelques villes de province: des images qui devaient témoigner de leur déclin. S'il ne fut pas un virtuose de la technique ni un innovateur, les photographies d'Atget impressionnent pourtant par la simplicité du propos, la franchise des images, la richesse du détail. La variété des sujets est immense, car c'est un but bien sérieux et bien ambitieux que s'était fixé Atget: l'édition d'un receuil photographique "de tout ce qui dans Paris était artistique et pittoresque". C'est bien le même photographe qui a signé les images de la Zone et du parc de Versailles, des bistrots de Paris et des troncs d'arbre noueux du parc de Saint-Cloud, sans oublier tous les bâtiments intéressants condamnés à la démolition. Atget demeura totalement indifférent à l'anecdote ou au pittoresque facile: il ne veut pas interpréter la réalité mais la reproduire avec acharnement. De ses photographies il disait: "Ce ne sont là que des documents". Durant les dernières années de sa vie, toutefois, Atget abandonna graduellement la froide objectivité qui caractérisait les images du début de sa carrière. Sa composition devint dès lors plus personnelle, plus poétique: les scènes brumeuses de Paris et de Saint-Cloud, dont les premiers plans sont souvent accentués par de puissantes silhouettes d'arbres, en sont le témoignage.

Jean-Eugène Atget mourut le 4 août 1927 en son domicile parisien de la rue Campagne-Première.

On croit aujourd'hui que Jean-Eugène Atget mérite bien le titre de maître de la photographie contemporaine.

"Les Grands Panseux"

à la chapelle de Taillon, le 8 février à 15 heures.

Les étudiant(e)s du département de Science politique présentent, dans le cadre des journées des Sciences sociales, une table ronde où sera débattu le thème de "la Démocratie dans la société d'aujourd'hui".

Animateur: Monsieur Adélard Pointe-au-lard

Invités: Monsieur Marl Karx, grand penseur et auteur du célébre ouvrage: "Le Tapis câle"

Monsieur Filibert Ginn, Recteur de l'Université de Monkey Town, auteur de "La démocratie règne à **mon université**" et "Le tas, c'est moi!"

Monsieur Bill Badaud, Directeur des Sévices aux étudiants, auteur d'un "essai sur la manipulation des singes en laboratoire universitaire"

Monsieur Saint-Maurice Bavard, politicien et Ministre québécois du Nouveau-Brunswick, auteur de "Voyage matinal au Nouveau-Brunswick"

Monsieur Youg Doung, politicien et ancien chef de l'opposition, il a notamment mis au point une théorie qui explique "Comment renverser un chef de parti?" et qui a écrit un livre: "Comment perdre des élections dans un système démocratique?"

N.B. Toute ressemblance avec des personnages vivants ou décédés n'est pas que le pur fruit de votre imagination.

"Les Grands Panseux" aura lieu le mercredi 8 février 1984 à la chapelle de Taillon à 15 heures. On vous y attend en grand nombre.

Au Ciné-campus

SEMAINE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU 7-12 février

SI CETTE PLANÈTE VOUS TIENT A COEUR

UNE PLUIE ACIDE DU CIEL

Les pluies acides représentent un problème environnemental sans cesse croissant. Les gouvernements et les scientifiques ont d'ailleurs exprimé de vives inquiétudes à ce sujet. Mais, en définitive, que sont les précipitations acides? Laissez un vieux pêcheur vous raconter son histoire...

Luc Lamarche découvre un beau jour que son lac, autrefois un paradis pour les pêcheurs de truite, n'est plus qu'une étendue d'eau claire où toute forme de vie est devenue inexistante. Intrigué par cet étrange phénomène Luc décide de mener sa petite enquête. Il s'informe auprès de spécialistes intéressés par ce problème et prend connaissance des plus récentes parutions scientifiques qui traitent des pluies acides. Témoins de sa recherche, nous découvrons avec lui les diverses ramifications et toute la gravité de cet insidieux phénomène.

Les pluies acides ont déjà frappé sérieusement des centaines de lacs au Canada et aux États-Unis et des milliers d'autres sont en danger.

Une pluie acide du ciel, un diaporama sur film qui illustre l'histoire de ces pluies sournoises et, dans un langage simple, en explique les causes, le processus de transformation et les conséquences.

LES PLUIES ACIDES: A LA CROISÉE DES CHEMINS

Ce documentaire fait le tour du problème des pluies acides en le reliant à un message d'espoir: si la science est indirectement à l'origine du problème, comme il arrive souvent, elle offre également la technologie pour le résoudre. Les pluies acides marquent un tournant décisif de l'histoire de la planète. Pour actionner les leviers politiques et financiers compétents, le vieux laisser-aller traditionnel doit faire place à une volonté d'intervention vigoureuse et à une opinion publique éclairée.

376 St-Georges, Moncton

854-5243

Heures d'ouverture
Lundi: 6h.00 p.m. à minuit
Mardi – vendredi: 8h.00 a.m. à minuit
Samedi et dimanche: 10h.00 a.m. à minuit

Salle à manger licenciée.

Cafés • infusions • gâteaux • croissants
jus naturels • salades variées

Connaissez-vous "Francomité"?

C'est un regroupement des étudiant(e)s Ontarien(e)s et francophones hors-Québec de l'Université d'Ottawa, qui organise chaque année un voyage culturel pendant la semaine d'étude. Cette année ce voyage aura lieu du 10 au 18 février et leur itinéraire est limité au Nouveau-Brunswick et au Maine à cause du temps mis à leur disposition et de la distance à parcourir.

Ce voyage d'une durée de 9 jours est tout d'abord une expérience au niveau culturel, social, éducatif, linguistique et humain. Il permettra aux participant(e)s de fraterniser avec d'autres francophones qui possèdent une volonté commune de préserver leur langue, leur identité et leur culture respectives. Ainsi les visiteurs et les visites auront l'occasion de mieux se connaître et de développer entre eux des relations d'entraide basées sur une perception réciproque de leur situation et de leurs problèmes.

Le Service des loisirs socio-culturels a accepté la venue du groupe "Francomité" à l'Université de Moncton. Cet échange donnera la possibilité aussi au Service des loisirs d'organiser un programme du même genre. Le Service des loisirs fait appel aux étudiant(e)s intéressé(e)s à héberger leur compatriotes durant la semaine du 10 au 18 février. Vous pourrez contacter M. Guy Routhier au Service des étudiants pour de plus amples renseignements.

Itinéraire modifié du voyage au Nouveau-Brunswick et au Maine (du 10 au 18 fév., 1984).

Jour 1: Ottawa - Edmundston, personne-ressource: M. Léo Paul Lang, Centre universitaire d'Edmundston, Edmundston, Nouveau-Brunswick 10 fév.
- coucher à Edmundston (campus universitaire)

Jour 2: 11 fév. Edmundston - Fort-Kent, personne-ressource: M. Walter Lichtenstein (professeur); Université du Maine, Fort-Kent, Maine 04743, Tél.: (207) 834-3162.
- coucher à Fort-Kent (campus universitaire)

Jour 3: 12 fév. Fort-Kent - Shippagan, personne ressource: Mme Gracia Couturier, Centre universitaire de Shippagan, Shippagan, Nouveau-Brunswick.
- arrêt à Caraquet
- coucher à Shippagan (campus universitaire)

Jour 4: 13 fév. Shippagan - Moncton, personne-ressource: M. Guy Routhier, a/s M. Louis Doucet, Service des activités socio-culturelles, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9, Tél.: (506)858-4161.
- arrêt à Kouchibouguac
- coucher à Moncton (campus universitaire)

Jour 5: 14 fév. Journée à Moncton
-coucher à Moncton (campus universitaire)

Jour 6: 15 fév. Moncton - Orono, personne-ressource: Mlle Josée Vachon, a/s M. Yvon Labbé, Université du Maine, Orono, Maine 04469, Tél.: (207)581-1418.
- arrêt à Fredericton
- coucher à Orono (campus universitaire).

Jour 7: 16 fév. Orono - Lewiston, personne-ressource: à être détermfiné.
- coucher à Lewiston.

Jour 8: 16 fév. Journée à Lewiston.
- possibilité d'aller à Biddeford
- coucher à Lewiston.

Jour 9: retour à Ottawa, Ontario, Canada (18 fév.).

Bonne nouvelle: le don gratuit de Dieu

Étant étudiant sur le campus de Moncton, enfant de Dieu (Jean 1:12), régénéré par une semence incorruptible par la parole vivante et permanente de Dieu (I Pierre 1:23), ayant été racheté par le sang précieux de Christ (I Pierre 1:18-19), je viens vous annoncer une bonne nouvelle, l'Évangile de mon Seigneur Jésus-Christ (I Corinthiens 15:1-8).

Dieu a un cadeau pour toi. Sept cent ans avant la naissance de Jésus-Christ, le prophète Esaïe a dit, "Car un enfant nous est né, un fils nous est donné." (Essaïe 9:6). Cette prophétie est accomplie dans ce texte du Nouveau Testament, "Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne "périsse" point, mais qu'il ait la vie éternelle" (Jean 3:16). Dieu donne toujours le meilleur de Lui-même. La Bible dit dans Jacques 1:17, "toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation." Le Seigneur Jésus-Christ est le cadeau de Dieu pour l'humanité perdue par le péché. Les Écritures disent dans Romains 6:23, "car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit (la grâce) de Dieu, c'est la "vie éternelle" en Jesus-Christ, notre Seigneur". Est-il ton Seigneur?

Selon l'Évangile, l'Agneau de Dieu parfait et sans tache a volontairement été crucifié pour toi, pour payer le salaire du péché, est mort et a été enseveli, selon les Écritures, et le troisième jour est ressuscité des morts. L'Homme Christ-Jésus est vivant. Il est vivant pour l'éternité. Ton Sauveur est vivant. Il peut intercéder en ta faveur auprès de Dieu, le Père.

Lui, il est Dieu, le Fils, Dieu manifesté dans la chair. Voici une promesse de Dieu où Il ne peut mentir, "Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé." (Romains 10:13).

Si tu crois au témoignage que Dieu a rendu à son Fils, alors tu as la vie éternelle (Vas voir: I Jean 5:10, 11, 12, 13). Si c'est le cas, exclame avec l'apôtre Paul, avec une profonde reconnaissance, "Grâces soient rendues à Dieu pour son don inexprimable!" (II Corinthiens 9:15). "Le Père aime le Fils, et il a remis toutes choses entre ses mains. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui." (Jean 3:35, 36).

Coopérative étudiante

À partir du mois de février la Coopérative étudiante, située au sous-sol de l'édifice Taillon, offrira des sous-marins ordinaires et Libanais tous les MERCREDIS. Alors si le goût vous en dit, amenez vous à la Co-op le mercredi.

POSTE OUVERT

I — Titre:
Responsable des Affaires extérieures

Fonction:
- responsable de l'établissement de contrats avec d'autres coopératives ou autres organismes étudiants;
- planification à long terme de services nouveaux jugés utiles au développement de la Coopérative;
- exercer toute autre fonction assignée par le conseil d'administration.

II - Titre: Comptable

Fonction:
- tenir à jour, avec les divers comités, la comptabilité concernant la Coopérative; journal des achats, caisse recettes, caisse déboursés, journal des petites caisses, grand-livre, journal des salaires, comptes-clients et comptes-fournisseurs et autres journaux auxiliaires.
- comparaison des écritures comptables avec les pièces justificatives.
- inscription des données nécessaires à la préparation et à l'emission de chèques.
- voir aux différentes formules administratives en conformité avec les procédures établies.
- communiquer occasionnellement avec les fournisseurs en vue de corriger certaines erreurs de facturation.
- assumer de temps à autre la tâche de caissier(ère).

Mise en candidature:
fin janvier au 10 février. Veuillez vous rapporter au bureau de la Co-op, édifice Taillon.

Des cartes de membres du Kacho sont en vente à la Coop.

Calendirer
Solidarité Internationale

Semaine du 4-10 février

Samedi 4 février:
T.V. Radio-Canada
18h00 La course autour du monde
19h05 Impacts

Dimanche 5 février:
T.V. Radio-Canada
10h45 Si tous les gens du monde
17h00 La terre des milles colères
19h30 Dossiers de presse

Lundi 6 février:
T.V. Radio-Canada
Ciné-Lundi: Sciences Infirmières à 20h00
La récolte des dollars, O.N.F., 28mm
Salvador Allende Gossens, O.N.F., 18mm
Animation: J'aime Llambias, professeur et Sociologue chilien

Mardi 7 février:
Conférences en Anglais
Nicaragua: Micheline Beaudry-Daresmé
El Salvador: David Pribil
Honduras: Germaine Richard
Lieu: Moncton Senior Citizen Centre
473 St. George
Heure: 19h30

Jeudi 9 février:
Film: Une nouvelle Vie au Salvador
Lieu: Arts-salle 206
Heure: 20h00

Vendredi 10 février:
T.V. Radio-Canada
21h00: Le Paradis des chefs: Malaisie

éditions d'acadie

Histoire de la littérature acadienne

Marguerite Maillet

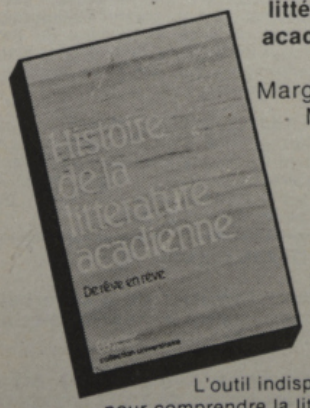

288 p.
$15.95

L'outil indispensable pour comprendre la littérature acadienne

Disponible en librairie ou par la poste

Demandez notre catalogue 1983 sans frais:

C.P. 885,
Moncton, N.-B. E1C 8N8
Tél.:(506)854-3490

Louer pour vos besoins d'une journée, une semaine, un mois...
pour renseignements téléphoner

le 854-5444
ou venez nous voir au
1809 rue Main, Moncton

INFO

Club de comptabilité

Cette année, le Club de Comptabilité organise le Club d'Impôt. Ce club est formé afin de permettre aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances en impôt et d'acquérir une expérience à remplir les formules d'impôt des particuliers.

Ceux et celles intéressé(e)s à participer peuvent inscrire leur nom sur la pancarte affichée en face du conseil étudiant, local 164 de la Faculté d'Administration. La date limite pour s'inscrire est le 10 février, 1984. Les formules d'impôt des résidents de la ville de Moncton et des environs seront remplies durant les quatre (4) dernières fins de semaine du mois de mars.

Bien qu'une note de 'B' dans le cours de co-2701 (Taxation) soit préférable, ceux et celles qui pensent être capable de remplir ces formules, veuillez s'il-vous-plaît inscrire votre nom.

Semaine d'éd. phys.

Dans le cadre de la "Semaine d'Éducation Physique et Loisirs" de l'Université de Moncton, deux conférences seront offertes à la population universitaire et au grand public en général.

Le mardi 7 février à 12h00 au local 226 du Centre de l'Éducation Physique et des Sports. Le conférencier invité sera l'Honorable Omer Léger, Ministre du Tourisme du Nouveau-Brunswick.
Sujet: L'importance de l'industrie touristique au Nouveau-Brunswick et la stratégie pour le tourisme d'hiver dans la province.

Le jeudi 9 février à 12h00 au local 226 du Centre de l'Éducation Physique et des Sports. Le conférencier invité sera M. Cor Westland, vice-président de l'Association Mondial des Loisirs et professeur en récréologie à l'Université d'Ottawa.
Sujet: L'Éducation Physique et les Loisirs au niveau mondial.

Tous sont les bienvenus..
N.B: Tous les membres des différents médias sont les bienvenus.

Conférence de presse

Quand: le vendredi 3 février à 11h30

Où: au 050 de la Faculté de l'administration

But: dévoiler le programme de la semaine de commerce

RÉUNION

Comité de Publicité
Mardi 7 février
19h30
Local de la Co-op.

Note: Vue la démission de notre ex-présidente Elda Savoie pour cause de déménagement, le Conseil d'Administration a élu Pearl Doucet comme nouvelle présidente.

Le rabais de 50% sur un grand nombre de volumes (romans, livres de cours, etc) ainsi que sur certains disques est encore en vigueur.

Alors si vous êtes à la recherche d'un bon achat ou si vous avez besoin d'un article en particulier, on vous attend à la Coopérative étudiante, l'unique organisme appartenant à part entière aux étudiants du C.U.M.

Merci

À la prochaine
Votre Co-op

Observation astronomique

Une période d'observation astronomique aura lieu le mardi 14 février entre 19h00 et 21h00. Le télescope est installé sur le toit de l'Édifice Taillon. Tous sont les bienvenus. Il sera possible d'observer les montagnes et cratères lunaires, des galaxies et des amas stellaires.

Advenant du temps nuageux, la séance sera reportée au jeudi.

S'agit-il encore de sexe?

Mais non, c'est une invitation au club de Badminton le lundi soir à 20h00. Bienvenue à tous débutant comme expert, notre amie.

Robert Boudreau

Party à la Grande Caf. le vendredi 3 février avec Discobec

Organisé par l'école de Nursing et de Nutrition

"Happy Hour" de 22h à 23h
Entrée: 2$ étudiant(e)s
3$ invité(e)s

Suite de la page 6

aux divers organismes d'information sur le campus (i.e. Front, CKUM-MF, autres);

e) assure une présentation d'un état financier de la Fédération ainsi que de ses comités une fois par semestre (état de revenus et dépenses) au conseil d'administration;

f) signe conjointement avec le président tous effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;

g) autorise toute dépense effectuée par les comités et organismes administrés par la Fédération;

h) à la fin de son mandat, le directeur des finances doit faire vérifier les livres de la F.E.U.M. et de ses comités par un vérificateur externe, choisi par le conseil d'administration, et il doit faire la publication dans les divers organismes d'information sur le campus;

i) s'occupe de faire publier tout budget, état financier ou autres affaires concernant les finances dans le journal étudiant;

j) est responsable du bon fonctionnement du département des finances.

Naitre de nouveau?

"Il faut que vous naissiez de nouveau" déclare Jésus (Jean 3:7). Naître de nouveau, qu'est-ce que ça veut dire, semblait se demander Nicodème: "Comment un homme peut-il naître de nouveau? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître (Jean 3:4)?" "Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'Esprit (le Saint-Esprit) est esprit" lui répondit Jésus (Jean 3:6). Et vous, cher lecteurs, êtes-vous né de nouveau? Voici, d'après la parole de Dieu, d'abord pourquoi et ensuite comment cela peut être possible: "La chair et le sang ne peuvent hériter du royaume de Dieu" (1 Corinthiens 15:50). "Mais à tous ceux qui l'ont reçu (Jésus Christ), il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu" (Jean 1:12-13). Il nous faut donc recevoir Jésus Christ comme notre Sauveur personnel, l'avez-vous fait? Sinon, qu'attendez-vous? "Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut" (2 Corinthiens 6:2). "Vous qui ne savez pas ce qui arrivera demain! car, qu'est-ce que votre vie? Vous êtes une vapeur qui paraît pour un peu de temps, et qui ensuite disparaît..." (Jacques 4:14).

Café Chrétien

Emplois d'été 1984

Secteur Gouvernement fédéral

Les formulaires de demande d'emploi pour **les emplois d'été au gouvernement du Canada** sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus. Date limite pour soumettre vos demandes est le 28 février 1984.

LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA des Maritimes et du Québec sont maintenant à la recherche de leur main-d'oeuvre estivale - conseiller d'emplois étudiant - pour l'été 84. Les formulaires sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être soumis avant le 30 janvier.

Les établissements de recherches nucléaires (ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA) de Whiteshell à Pinawa au Manitoba recherchent leur main-d'oeuvre pour l'été 84. Vous devez être inscrits aux programmes "spécialisation" des disciplines suivantes, en 3e ou 4e année, et avoir maintenue une moyenne de 3.0:

Génie civil	Physique
Math/Informatique	Administration (finance, comptabilité)
Chimie	

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi avant le 31 janvier.

Les services de traversiers CN MARINE - pour l'Ile du Prince Edouard - recherchent sa main-d'oeuvre estivale pour l'été 84. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus le plus tôt possible.

PARCS CANADA recherchent des guides pour la saison estivale 84. Les endroits où ces postes sont disponibles sont: Fort Beauséjour, Aulac, N.-B., La Tour Martello de Carleton, Saint-Jean, N.-B.; et La survivance du peuple acadien, St-Joseph de Memramcook, N.-B.
Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi avant le 25 janvier.

Secteur Gouvernements provinciaux
Ile du Prince Edouard
Le Ministère du Tourisme de la province de l'Ile du Prince Edouard recherche des candidat(e)s pour les postes suivants:
conseiller(ère)s touristiques à l'Ile du Prince Edouard, Aulac, au Nouveau-Brunswick et Caribou, en Nouvelle-Écosse
Assistant(e)s de recherche pour Charlottetown, Borden et Wood Islands.

Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus. Date limite pour soumettre vos demandes est le 20 janvier.

Nouveau-Brunswick
Le Bureau du Vérificateur Général de la province du Nouveau-Brunswick recherche des candidat(e)s pour oeuvrer au sein de son département pour l'été 84. Si vous êtes au BAA/BSA en comptabilité et que vous voulez vous diriger en vérification, ceci est une excellente opportunité pour vous. Pour de plus amples détails, communiquez avec le Centre d'emploi avant le 25 janvier.

Secteur privé
L'hôtel suivant recherche sa main-d'oeuvre estivale pour l'été 84. Pour l'information concernant les différents postes, veuillez consulter la filière au Centre d'emploi.

Alberta
Bayshore Inn - Parc National "Waterton Lakes" - Date limite - 16 mars 1984

L'École d'été de l'Université de Moncton est à la recherche de son personnel pour son programme d'immersion de 6 semaines - Été 84. Les positions sont:
1 moniteur/monitrice en chef de langue seconde
3 moniteurs/monitrices de langue seconde

Conditions de candidature pour moniteur/monitrices en chef:
formation adéquate dans le secteur des loisirs, de la dynamique de groupes et/ou de l'enseignement de la langue seconde. Il/elle devra bien maîtriser le français oral.

Conditions de candidatures pour moniteurs/monitrices:
bonne maîtrise du français oral et une formation adéquate dans un des secteurs suivants:
1. chansons françaises et musique
2. enseignement de la langue seconde
3. théâtre

Pour de plus amples informations, consultez le Centre d'emploi sur le campus. Date limite pour soumettre vos demandes est le 20 janvier.

Le programme de "Chantiers Internationaux" est un programme de bénévolat d'été qui permet à beaucoup de jeunes Canadiens/nes de vivre et de faire du travail bénévole dans un pays de l'Europe. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 15 mars.

POUR CONSULTATION SEULEMENT: Attention étudiant(e)s de l'Ile du Prince Edouard - Nous avons reçu un livret concernant les perspectives d'emplois d'été au gouvernement fédéral à l'Ile. Vous pouvez le consulter au Centre d'emploi sur le campus, local 401 Taillon, ou au Services aux étudiants, local 410 Taillon.

OFFRE D'EMPLOIS

Le Foyer-École Champlain est à la recherche d'une personne pour animer le centre para-scolaire "Le Jougardie".

Fonctions principales: Organiser les activités récréatives pour les enfants de 6 à 12 ans après les heures de classe.

Expérience en arts plastiques recommandée.
Heures: 14h00 à 18h00
Exigences: Formation ou expérience pertinente
Salaire: à négocier selon les qualifications
Faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 février à: Le Jougardie, a/s Hervé Ulmer, 211 Mill Road, Moncton, N.-B., E1A 4A7.

Les Aigles Bleus s'approchent de la 1ère position

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont connu une deuxième bonne fin de semaine de suite avec deux victoires au sein de la ligue de hockey universitaire de l'Atlantique.

Vendredi, les pauvres Tommies de l'Université St. Thomas ont été une proie facile pour les Aigles Bleus qui les ont humilié 11-2.

Des buts de Dixie Belliveau, Roch Bois, Alain Grenier, Eric Cormier et Jacques Belliveau les bleu et or ont pris les devant 5 à 1 après une période. Le seul joueur des Tommies à trouver le fond du filet pendant ce premier vingt a été Gene Mitton.

En deuxième période, un but de chaque côté. Danny Girard pour Moncton et Ron Hatfield pour Fredericton.

Le dernier tiers a été fatidique pour les Tommies qui ont été blanchis en accordant cinq buts. François Boudreau a marqué deux buts, Danny Girard et Roch Bois ont marqué leur deuxième. Jean SansFaçon a également réussi un but.

Jean-Claude Charest a fait face à 27 lancés devant le filet des Glorieux tandis que Kirk Firlotte était bombardé de 55 tirs de la part des victorieux.

Le lendemain, à quelque pas de l'aréna Beaverbrook, au centre Aitken, les hommes de Denis Gingras ont prouvé qu'ils avaient du talent en remettant sur terre les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick de Fredericton avec une victoire de 7 à 4.

Roch Bois avec son premier de la partie et Jean SansFaçon ont donné les devants aux Aigles en première période 2 à 0.

U.N.B. a marqué deux buts grâce aux efforts de Paul Murphy et Mark Welton au deuxième vingt. François Boudreau avec deux buts aidait les représentants du CUM à garder leur avance de 2 buts: 4 à 2.

La dernière période de ce match a vue les Aigles concrétiser leur victoire avec des buts de Roch Bois, son deuxième, Chico Belliveau, et Jacques Jobin, dans un filet désert.

Danny Bérubé, qui était de retour devant la cage du bleu et or, a fait face à 37 tirs. Le numéro un des gardiens de la ligue, Kevin Rochefort, a dû repousser 17 des 24 lancées contre lui.

Mercredi dernier, les Mounties de Mount Allison étaient les visiteurs à l'aréna J.L. Lévesque.

En fin de semaine, les Aigles voyageront à Dalhousie samedi et à Acadia dimanche. Pour une troisième fin de semaine consécutive, les 11 et 12 février, les Aigles Bleus seront sur la route pour affronter St. Mary's samedi et St-François Xavier dimanche.

Le 15 février, les Panthers de l'Université de l'Ile du Prince Edouard seront les adversaires des Aigles Bleus à leurs nids, l'aréna J.L. Lévesque. Une semaine auparavant, les Aigles seront à Charlottetown.

Avec leurs cinq victoires d'affilées, avant la partie de mercredi, les Aigles Bleus n'étaient qu'à quatre points de la tête, détenue par U.N.B., et à 2 points des Panthers au deuxième rang. Les deux équipes détenant les deux premières positions, Fredericton et Charlottetown, ont 17 parties de jouées contre 15 pour les Aigles Bleus.

par Marc Leblanc

Les Anges Bleus au 2e rang

Après un début de deuxième saison victorieux, les Anges Bleus au volley-ball ont reçu une douche d'eau froide en fin de semaine à Halifax.

L'équipe classée au premier rang du Canada, les Tigrettes de l'Université Dalhousie, ont surclassé les Anges Bleus 3 à 0.

Les parties se sont terminées par des comptes de 15-9, 15-0 et 15-12.

Les étoiles de la partie pour les représentantes du CUM ont été la recrue Huberte Jaillet avec 32% pour les as et 14% d'efficacité à l'attaque et Lise Côté avec 29% pour les as et 14% en efficacité.

Selon l'instructeur des Anges Bleus, Danny O'Carroll, les membres de l'équipe ont un manque de maturité causé par le peu d'expérience du calibre universitaire de plusieurs.

"En fin de semaine, les Anges Bleus ont réalisé que 2 joueuses de Dalhousie font parties de l'équipe Canadienne et dès cet instant, tout a mal été" ajoute O'Carroll.

Il poursuit en soulignant que "La possibilité de vaincre cette équipe est là et les filles vont tenter de le prouver le 12 février quand les Tigrettes seront au gymnase du CEPS."

En fin de semaine, les Anges Bleus disputeront deux matches forts importants devant St-François Xavier. Samedi, la partie débutera à 19h30 et dimanche notez bien l'heure 10h00 le matin.

Au classement général de la ligue féminine les Anges Bleus sont au deuxième rang avec 16 points, deux de moins que Mémorial. U.N.B. occupe la troisième position avec 10 points et Dalhousie est quatrième avec 8 points en quatre matches, ce qui leur donne la meilleure moyenne d'efficacité de la ligue.

Chez les hommes, les Aigles Bleus, après avoir défait U.N.B. 3 à 2 en début de semaine, avaient congé en fin de semaine et pour celle qui s'en vient.

Ils reprendront le collier les 10, 11 et 12 février lors du tournoi de l'A.S.I.A. qui sera disputé au gymnase du CEPS.

par Marc LeBlanc

Robert Landry brille

Robert Landry, originaire de la Péninsule Acadienne et étudiant en Éducation Physique, a gagné toutes les épreuves auxquelles il a participé lors de la compétition d'athlétisme au stade du CEPS en fin de semaine.

Cet athlète de plus en plus incroyable a terminé premier au 60m plat avec un temps de 7 sec 10, premier au 50m haies en 7 sec 70, premier au saut en longueur avec un bond de 6m 35 et premier au triple saut avec une "stepette" de 13m 36.

Landry qui avait terminé troisième au Championnat canadien l'an dernier au saut en longueur sera sans doute l'un des rois du stade le 20 février lors des championnats de l'Atlantique.

Plusieurs autres bonnes performances sont à signaler lors de cette rencontre qui regroupait, entre autres, des athlètes de l'U de M, Dalhousie, Mémorial et U.N.B.

Denis Bujold a pris la première position au 400m et la troisième au 600m. Claude Gagnon a terminé premier au 300m et deuxième au 600m.

Chez les femmes, la maroquaine Lamia Benkhraba a gagné le 60m plat en 7 sec 80, et le 300m en 44 sec 20. Louise Dubé a pris la tête au 1 000m. Loraine Ouellet a terminé deuxième au 600m, Carole Soucy troisième aux poids et Julie Lapointe troisième au saut en hauteur.

par Marc Leblanc

Les Anges Bleus gagnent

Les Anges Bleus de l'U de M, sous la direction de Guy Bernier, ont remporté le tournoi de ballon-sur-glace de Caraquet en fin de semaine.

Suite à un voyage de nuit les Anges Bleus subissaient deux revers en matiné contre Grande Digue 2 à 1 et 3 à 2. Ces résultats les obligeaient donc à remporter tous leurs prochains matches. Et ce fut chose faite.

Dans l'ordre, les balayeuses de l'U de M ont blanchi Lamèque 2 à 0, Robertville 6 à 0 et Lamèque 3 à 0 en demi-final.

Lors de la partie finale, les Anges Bleus ont reçu un but de Francine Landry et elles ont blanchi les Baronnettes de Grande Digue 1 à 0. Anne Michaud était la gardienne pour cette partie. Françoise Landry a partagé la cage lors des préliminaires.

L'excellente Brigitte Allain a été nommée la joueuse du tournoi.

Avec cette éclatante performance, les Anges Bleus continueront à tout rafler dans la ligue du sud-est avant de représenter le CUM au Championnat Canadien au début avril à l'aréna J.L. Lévesque.

par Marc Leblanc

VITA NUTRITION

Aliments Naturels • Natural Foods

Pain frais
Croissants

Vitamines
Herbes

Cosmétiques

126 rue Archibald, N.-B.

SAR informe

Danse Aerobie

Suite à la très grande popularité des sessions de danse aérobie des mardis et jeudis midis, la S.A.R. désire annoncer que des cours du soir avec monitrices qualifiées seront offerts.

Vous pouvez recueillir l'information nécessaire au local 204 du CEPS et même vous y inscrire au coût de 15$. La première session aura lieu le lundi 6 février de 18 à 19h. Ce sera à tous les lundis et jeudis à la même heure.

Basketball Féminin

Les filles intéressées à jouer au Basketball féminin doivent se rendre au gymnase du CEPS à tous les mardis soirs de 18h à 20h.

Soccer Limsi

La ligue intra-muros de soccer intérieur du S.A.R. désire faire part aux nombreux mordus du bailon rond que ses parties sont maintenant présentées de 18h à 21h les mercredis soirs au stade du CEPS.

La semaine dernière les Botteurs ont défait les Cosmos 3-2. Les Footballeurs ont pris la mesure des Vagabonds 3 à 1 et les Pieds Fleuris ont blanchi les Esprit d'équipe 2 à 0.

du 25 janvier est Trevor Newbold. Le mercredi 8 février à 18h, les Footballeurs visitent les Botteurs. À 19h, les Pieds fleuris affrontent le Cosmos et à 20h, les Esprits d'équipes et les Vagabonds croiseront le fer.

Hockey-balle

Nous rappelons aux joueurs de hockey-balle que le stade vous est réservé tous les jeudis soirs de 20h à 21h30.

Une ligue est en voie de formation et nous avons besoin d'équipes (4 joueurs au minimum) et joueurs individuels.

par Marc Leblanc

LE FRONT

Semaine des Sciences sociales

Lundi 6 février 1984

Séance de films
Taillon Chapelle
12h à 14 h
1. Le défi chinois
14mn/2sec.

Ce film vise à faire connaître les possibilités et les difficultés du commerce entre le Canada et la Chine.

2. Le développement sans douleur
31mn/44sec.

Ce film réunit des spécialistes qui présentent les diverses expériences de développement tentées dans leur pays pour amener les gens à participer au processus de production et les faire profiter des services d'une nation moderne.

3. Les robots
19mn/53sec.

Ce film adonne un aperçu de l'invasion paisible de l'environnement humain par les produits d'une science en plein essor: la robotique industrielle.

4. Regards sur le monde
20mn/3sec.

Un document fascinant sur les moyens déployés par le Canada en regard de ses ressources naturelles: les hommes utilisent des appareils hautement perfectionnés en vu de planifier la gestion des ressources du pays.

Table ronde
Taillon Chapelle
19h30
Titre: **Liberté d'expression**
Participants:
- Gilles A. Nadeau, Directeur, Services aux étudiants;
- Donald Poirier, Président de l'A.B.P.U.M.;
- Nicole Rioux, étudiante admise sous-condition;
- Michel St-Louis, Professeur (médiateur);
- Francis Young, Avocat - Commission des droits de l'homme.

Mardi 7 février 1984

Séance de films
Taillon Chapelle
12h à 14h
1. Ratopolis
56mn/45sec.

Vaste étude sur le rat, sur son comportement en territoire clos ou dans sa colonie, et sur le danger constant qu'il représente pour la santé de l'homme. Que faire de lui? L'exterminer ou l'épargner?

2. Pourquoi moi?
9mn/35sec.

Dessin animé humoristique sur la chaîne de réactions que déclencha chez un patient l'annonce de sa mort imminente.

3. Jeu de la cachette
28mn/4sec.

Le développement de l'intelligence de l'enfant manifesté à travers le jeu de la cachette.

Table ronde
Taillon Chapelle
16h
Titre: **Rôle de l'Université**
Participants:
- Mehdi Attia, Département de science politique;
- Carole Breau, Département de psychologie;
- Brigitte Comeau, Département de service social;
- Roger Lavoie, Département de sociologie;
- Jean Nadeau, Département d'économie;
- Erik Roy, étudiant (médiateur).

Table ronde
Taillon Chapelle
19h30
Titre: **Divorce: Conséquences de la nouvelle loi**
Participants:
- Alexandre Deschênes, Juge à la cour familiale;
- Maurice Léger, Prêtre - Tribunal matrimonial;
- Maureen Michaud, Travailleuse sociale;
- Roger Savoie, Juge (médiateur).

Mercredi 8 février 1984

Séance de films
Taillon Chapelle
12h à 14h
1. Le confort et l'indifférence
108mn/52sec.

Couvrant les événements, le cinéaste sort la défaite référendaire du Parti québécois de son contexte local et la confronte au jugement de l'Histoire, sous forme de citations extraites de l'oeuvre de Machiavel.

2. Salvador Allende Gossens: Un témoignage
18mn/50sec.

Salvador Allende, leader de la révolution socialiste chilienne, nous expose les problèmes auxquels se heurte son pays et nous fait part de ses réalisations, de ses espoirs, de sa volonté de changements significatifs pour le Chilien.

Spectacle facultaire
Taillon Chapelle
15h

Représentation humoristique des différents départements de la Faculté sous forme de sketchs, musique et chansons. Venez rire avec nous de nous-mêmes.

Venez en foule acclamer nos talents cachés.

Jeudi 9 février 1984

Séance de films
Taillon Chapelle
12h à 14h
1. Les alcooliques en puissance
24mn/55sec.

Dans ce film, des sentiments et des états d'âmes se retrouvent dans un bar pour une année. Après ce laps de temps, comment réagiront-ils à l'invitation de Maturité.

2. L'amour maternel
27mn/15sec.

La mère d'un enfant déficient mental nous parle de la relation d'indépendance qu'elle a su créer entre elle et son fils.

3. Les jardiniers de la mauvaise herbe
42mn/54sec.

En alternance avec les témoignages de spécialistes, ce film nous fait suivre les premiers pas dans la vie adulte de quelques délinquants.

15h

Mad. Monique Gauvin Chouinard, qui est actuellement en instance de thèse doctorale à l'Université de Montréal, prononcera une conférence sur "L'évolution de la question nationale acadienne de 1881-1983" de l'auteur sociologue Joseph Yvon Thériault.

Table ronde
Taillon Chapelle
19h30
Titre: **Le journal**
Participants:
- Claude Bourque, Directeur des services français de Radio-Canada aux provinces de l'Atlantique;
- Emery LeBlanc, Président du comité des fiduciaires (**Le Matin**);
- Yvan Perrier, Politicologue;
- Robert Pichette, Rédacteur en chef de l'**Acadie Nouvelle**;
- J.M. Simard, Ministre de la Réforme de la gestion des services publics;
- J.G. Vienneau, Président de la S.A.N.B.

Vendredi 10 février 1984

Séance de films
Taillon Chapelle
12h à 14h
1. Un soleil pas comme ailleurs
47mn

Film témoin du réveil acadien et de la prise de conscience populaire qui se manifeste, en 1972, dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

2. Des ports déserts, des rêves enfuis
58mn/3sec.

Partant du point de vue historique et des espoirs qu'un projet de société, la Confédération, avait pu susciter pour la région des Maritimes, ce film révèle la suite des événements jusqu'au constat d'un certain échec dans le présent.

Souper des professeurs
18h

Tous les professeurs de la Faculté des sciences sociales sont cordialement invités à un cocktail-souper débutant à 18h chez Papa-Joe's.

Soirée sociale
20h30

Venez vous amuser et danser avec nous à la Boustifaille (p'tite caf.) sous le rythme endiablé de la musique de Mario Nadeau.

Prix d'entrée:1$
Bar payant

Une soirée où l'action ne manque pas.

Venez danser sur la meilleure musique en ville.

chez Ziggy's 730 rue main

Chaque dimanche, soirée étudiante avec "Dr. Z" James Dixon.